

# RAPPORT D'ACTIVITE 2020

## DITEP LA CRISTALLERIE



# SOMMAIRE

## 1. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE

- Agrément..... 4
- Principaux axes du projet/ Les missions de l'ESMS.... 5

## 3. LES PUBLICS ACCOMPAGNÉS

- Présentation des publics accompagnés ..... 7
- Evolution de la population ..... 10
- Scolarité..... 11
- Insertion professionnelle..... 15
- File active / Intensité d'accompagnement / Liste d'attente..... 16

## 4 . L'ACTIVITÉ

- Données chiffrées usagers ..... 17
- Les activités récurrentes..... 19
- Les projets de l'année ..... 38

## 5. TRAVAILLER EN PARTENARIAT

- Travailler avec les familles..... 40
- Les partenariats et les conventions..... 40

## 6. L'ORGANISATION DU SERVICE

- Le projet de service ..... 41
- L'organisation interne ..... 41
- La démarche qualité..... 42
- Les évènements indésirables ..... 44
- Suivi des fiches actions CPOM Etablissements..... 45
- Maintenance/ Travaux / Aménagements ..... 46



## 7. RESSOURCES HUMAINES

- Arrivées / Départs ..... 48
- L'organigramme ..... 49
- Ajustements de postes ..... 50
- Actions de formation ..... 50

## 8. PERSPECTIVES POUR L'ANNEE A VENIR

## 9. CONCLUSION

### ANNEXES N°1

### ANNEXES N°2

### ANNEXES N°3



# 1. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT OU DU SERVICE

Le Dispositif Institutionnel Thérapeutique, Educatif et Pédagogique (D.I.T.E.P.) La CRISTALLERIE est situé à GIVORS. Au 31 décembre 2020, il accompagne 121 jeunes présentant des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages.

Depuis septembre 2019, la Cristallerie est entrée dans un fonctionnement en dispositif. Elle s'est réorganisée en trois unités distinctes qui accompagnent chacune environ 35 à 40 jeunes, de 12 à 20 ans, dans différentes modalités : en accueil de journée, en ambulatoire, en emploi du temps partagé entre l'interne et l'externe, au sein d'unités d'enseignement internalisées et/ou externalisées, au sein des 6 ateliers préprofessionnels pour les plus de 14 ans...

La Cristallerie bénéficie aussi d'une Unité d'Hébergement séquentiel de 8 places et, jusqu'en août 2020, d'une Unité d'Accompagnement Renforcé de 6 places. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020, l'UAR a fermé et ses moyens se sont redéployés pour créer 17 places en ambulatoire avec un âge étendu.

## Agrément

En 2020, La Cristallerie est autorisée pour :

- 86 places d'accueil de jour (semi-internat) - 12/20 ans
- 8 places d'hébergement séquentiel - 12/20 ans
- 6 places UAR transformées au 1<sup>er</sup> septembre 2020 en 17 places ambulatoires pour un âge étendu
- 1 Equipe Mobile d'Appui Médico-social à la Scolarisation des enfants en situation de handicap sur la circonscription de Givors (décision en date du 6 octobre 2020)

# Principaux axes du projet/ Les missions de l'ESMS

Les actions de la Cristallerie sont liées aux finalités de l'action sociale et médico-sociale, précisées par le code de l'action sociale et des familles dans son article L 311.1 : Actions éducatives, médico-éducatives, médicales, thérapeutiques, pédagogiques et de formation adaptées aux besoins de la personne, à son niveau de développement, à ses potentialités, à l'évolution de son état ainsi qu'à son âge.

Leur mise en œuvre est régie par la loi du 2 janvier 2002 dont les principes généraux sont cités ainsi : *L'action sociale et médico-sociale tend à promouvoir, dans un cadre interministériel, l'autonomie et la protection des personnes, la cohésion sociale, l'exercice de la citoyenneté, à prévenir les exclusions et à en corriger les effets. Elle repose sur une évaluation continue des besoins et des attentes des membres de tous les groupes sociaux, en particulier des personnes handicapées et des personnes âgées, des personnes et des familles vulnérables, en situation de précarité ou de pauvreté, et sur la mise à leur disposition de prestations en espèces ou en nature. Elle est mise en œuvre par l'Etat, les collectivités territoriales et leurs établissements publics, les organismes de sécurité sociale, les associations ainsi que par les institutions sociales et médico-sociales au sens de l'article L. 311-1.*

Depuis 2007, la Cristallerie agit dans le cadre des missions et de la réglementation liée aux Instituts Thérapeutiques Educatif et Pédagogique (I.T.E.P.)

« Art. D. 312-59-1. - *Les instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques accueillent les enfants, adolescents ou jeunes adultes qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Ces enfants, adolescents et jeunes adultes se trouvent, malgré des potentialités intellectuelles et cognitives préservées, engagés dans un processus handicapant qui nécessite le recours à des actions conjuguées et à un accompagnement personnalisé tels que définis au II de l'article D. 312-59-2* ».

Plus récemment, La Cristallerie est passée dans un fonctionnement DITEP suite au décret n° 2017-620 du 24 avril 2017 relatif au fonctionnement des établissements et services médico-sociaux en dispositif intégré prévu à l'article 91 de la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 relative à la modernisation de notre système de santé :

« *Les ITEP et les SESSAD ... peuvent fonctionner en « dispositif intégré », dans le cadre d'une convention conclue notamment avec la MDPH, l'ARS, les organismes de protection sociale, le rectorat et la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture, et de la forêt. Ce mode de fonctionnement vise à faciliter les parcours des enfants et des jeunes entre les différentes modalités d'accompagnement, en limitant les recours à la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées et en permettant ainsi une meilleure adaptation à leurs besoins* ».

# 3. LES PUBLICS ACCOMPAGNÉS

Les jeunes accueillis à « La Cristallerie » ont des parcours généralement marqués par des perturbations relationnelles précoces, des problématiques de séparation et de pathologie du lien et pour certains des vécus de maltraitance et/ou d'abus. Sur le plan psychopathologique, comme le souligne Serge HEUZE, ils peuvent présenter différents troubles :

- troubles envahissants du développement avec parfois des caractéristiques autistiques, des épisodes de dépersonnalisation, des crises d'angoisse envahissantes, des pertes de contact avec la réalité...
- troubles de la personnalité : dyssociales, narcissiques, dépendantes...
- troubles des conduites pouvant même se combiner : troubles alimentaires, conduites addictives, troubles de la communication, troubles de l'humeur, hyperactivité...

Nombre d'entre eux évoluent dans un fonctionnement psychique paradoxal avec un besoin constant d'étayage et une impossibilité à pouvoir le supporter.

Au moment de l'arrivée dans l'établissement, nombre de jeunes ont déjà des vécus d'exclusion, de rejet, de mise à l'écart qui amplifient une image de soi souvent dégradée. Leurs difficultés peuvent aussi se surajouter à des contextes familiaux déjà bien fragilisés. L'accompagnement de la « Cristallerie » va donc consister à proposer un cadre contenant, bienveillant et pérenne. En appui sur les potentialités de chaque jeune et en essayant de prendre en compte la diversité de ses besoins, les professionnels vont tenter d'inverser une dynamique d'échec souvent jusqu'alors prépondérante.

Le principe de non-exclusion est un des fondements de l'accompagnement proposé. « La Cristallerie » répond favorablement à toute demande d'admission d'un jeune ayant une notification de la MDMPH. Dans un tel contexte, et au regard de la pathologie de certains jeunes accueillis, l'établissement, notamment lors du premier trimestre, doit faire face à une multitude d'incidents et de transgressions nécessitant un travail de reprise au quotidien ; travail parfois ô combien éprouvant pour les professionnels.

# Présentation des publics accompagnés

Tableau 1 Niveau d'activité ESMS

les notifications reçues dans l'année												
janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	nov.	déc.	TOTAL
19	5	6	1	6	8	2	1	3	3	3	4	61
Les prises de contact à l'initiative des parents												
7	4	0	0	8	10	3	0	7	3	6	1	49
Les relances à l'initiative de l'établissement												
												0
<i>Pour rappel Total des notifications reçues en en 2011</i>												180
<i>Pour rappel Total des notifications reçues en n-1</i>												54
<i>Pour rappel Total des notifications reçues en en n-3</i>												84

Tableau 2 PROFIL DES PERSONNES ACCOMPAGNEES REPARTITION PAR AGE / dynamique rotation des places

	l'âge des enfants et adolescent notifiés dans l'année			
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 18 ans	Total
<b>Garçons</b>	3	42	6	51
<b>Filles</b>	1	5	4	10
<b>total</b>	4	47	10	61

Tableau 3

	l'âge des personnes accompagnées admises dans l'année			
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 18 ans	Total
<b>Garçons</b>	1	31	1	33
<b>Filles</b>	1	2	1	4
<b>total</b>	2	33	2	37

Depuis septembre 2020, le DITEP accompagne des jeunes de moins de 12 ans dans le cadre de suivis en ambulatoire.

Tableau 4

	l'âge des enfants et adolescent sortis dans l'année				Total
	6 à 10 ans	11 à 15 ans	16 à 18 ans	18 à 20 ans	
<b>Garçons</b>	0	5	7	6	<b>18</b>
<b>Filles</b>	0	0		0	<b>0</b>
<b>total</b>	0	5	7	6	<b>18</b>

18 sortants pour 37 admis. Le delta répond à l'extension de capacité suite à la fermeture de l'UAR.  
Il est à souligner que, malgré le contexte sanitaire, le nombre d'admissions effectuées est conforme à ce qui était attendu cette année.

Tableau 5

	l'âge des personnes accompagnées de l'effectif au 31/12					Total
	6 à 10	11 à 15	16 à 17	18 à 19	20 à 24	
<b>Garçons</b>	1	69	20	19	0	<b>109</b>
<b>Filles</b>	1	5	1	5	0	<b>12</b>
<b>total</b>	0	0	0	0	0	<b>121</b>

Tableau 6 positionnement ESMS parcours de la personne accompagnée

Provenance des personnes accompagnées admises dans l'année	
CAMSP	0
SESSAD	2
Autre Etablissement Médico-social	13
milieu familial	22
provenance non connue	0

Tableau 7 Niveau d'activité

Procédures d'admission de l'année								
nombre total de situations d'adolescents reçus		Total	Refus d'admission par l'ESMS	Refus d'admission par les parents	Admissions			Total
Garçons	Filles				Garçon	Fille		
36	9	45*	1 (trop jeune 8 ans)	7	33	4	37	

\* 4 familles en plus de ces 45 nous ont contactés par téléphone sans finalement donner suite à l'idée d'une première rencontre

Tableau 8 NIVEAU d'ACTIVITE ESMS - Indicateur CPOM activité contractualisée / Files actives

file active annuelle			
nombre des situations en cours au 01/01 année N	admissions	sortants	Total file active
101	37	18	138

Tableau 10 Sectorisation des admissions

sectorisation des admissions réalisées				sectorisation de l'ensemble des personnes accompagnées au 31/12			
arrondissements / communes	Garçons	filles	Total	arrondissements / communes	Garçons	filles	Total
BRON	1	0	1	BRIGNAIS	1		0
CHASSIEU	1	0	1	BRON	2		0
COMMUNAY	1	0	1	CHASSAGNY	1		0
CONDRIEU	2	0	2	CHASSIEU	1		0
ECHALAS	1	0	1	COMMUNAY	1		0
GIVORS	8	3	11	CONDRIEU	2		0
GRIGNY	1	0	1	CORBAS	1		0
LOIRE SUR RHONE	1	1	2	DECINES	2		
LYON 05	1	0	1	ECHALAS	1		
LYON 07	1	0	1	FEYZIN	2	1	
MIONS	1	0	1	GIVORS	31	5	
SAINT FONS	2	0	2	GRIGNY	6		
SAINT GENIS LAVAL	1	0	1	IRIGNY	1		
SAINT MARTIN EN HAUT	1	0	1	LOIRE SUR RHONE	1	1	
VENISSIEUX	3	0	3	LYON 05	3		
VILLEURBANNE	1	0	1	LYON 07	1		
CLONAS SUR VAREZE (38550)	1	0	1	LYON 08	5		
RIVE DE GIER (42800)	4	0	4	LYON 09	1	1	
SAINT ROMAIN EN JAREZ (42800)	1	0	1	MIONS	2		0
				MORNANT	1		
				OULLINS	1		
				SAINT DIDIER SOUS RIVERIE	1		
				SAINT FONS	3		
				SAINT GENIS LAVAL	1		
				SAINT MARTIN EN HAUT	1	1	
				SAINT PIERRE DE CHANDIEU	1		
				SAINT PRIEST	1	1	
				SAINTE COLOMBE LES VIENNE	1		
				TASSIN LA DEMI LUNE	1		
				VAULX EN VELIN	1		
				VENISSIEUX	10	1	
				VERNAISON	2		
				VILLEURBANNE	6	1	
				CHASSE SUR RHONE (38670)	1		
				CLONAS SUR VAREZE (38550)	1		
				HEYRIEUX (38540)	1		
				SAINT PAUL EN JAREZ (42740)	1		
				SAINT ROMAIN EN JAREZ (42800)	1		
				RIVE DE GIER (42800)	5		
				SABLONS (38550)	1		
				SAINT ETIENE (42000)	1		
				VIENNE (38200)	1		
<b>Total</b>	<b>33</b>	<b>4</b>	<b>37</b>	<b>Total</b>	<b>109</b>	<b>12</b>	<b>121</b>

Tableau 12 dynamique de rotation des places

Age des sortants	
Age	nombre
6 à 10	0
11 à 15	5
16 à 18	7
18 à 20	6
<b>Total</b>	<b>18</b>

Tableau 15

Durées d'accompagnement dans l'ESMS			
<i>personnes accompagnées de l'effectif au 31/12</i>		<i>adolescents sortants durant l'année civile</i>	
< 1 an	33	< 1 an	4
> 1 an et < 2ans	27	> 1 an et < 2ans	3
> 2ans et <3 ans	17	> 2ans et < 3ans	2
>3 ans et <4 ans	10	>3 ans et <4 ans	2
> 4 ans et < 5 ans	11	> 4 ans et < 5 ans	0
> 5ans et < 6 ans	12	> 5ans et < 6 ans	4
> 6 ans	11	> 6 ans	3
	<b>121</b>		<b>18</b>

# Evolution de la population

Tableau 11 qualification par troubles

répartition de l'ensemble des personnes accompagnées dans l'année par catégorie en fonction des déficiences													
<i>Indiquer la déficience / le total correspond au nombre de personnes accompagnés dans l'année</i>													
	déficiences intellectuelles	Autisme – TED	Troubles du psychisme	Troubles du langage et des apprentissages	déficiences auditives	déficiences visuelles	déficiences motrices	déficiences métaboliq ue	cérébro-lésions	polyhandicap	Troubles du comportement et de la communication	Autres déficiences	TOTAUX
à titre principal		21	3	6							48		<b>78</b>
à titre associé	1		5	7				1			28		<b>42</b>

En 2020, seul un mi-temps de médecin était pourvu sur un poste complet porté à l'organigramme. La pédopsychiatre n'a donc pu renseigner ce tableau que pour les jeunes qu'elle a accompagnés. Comparativement aux années précédentes, les jeunes, présentant un Trouble Envahissant du Développement dominant, sont plus nombreux cette année.

# Scolarité

(partie rédigé par M. FOUILLAT, coordonnateur pédagogique)

## L'UNITE D'ENSEIGNEMENT

Le projet pédagogique de l'Unité d'Enseignement a été finalisé en octobre 2018. Il couvre une période de 3 ans, de 2018 à 2021. Les trois axes prioritaires de travail auprès des jeunes accompagnés étant :

- travailler la question du vivre ensemble
- redonner du sens à l'école
- mieux comprendre le monde qui les entoure, enrichir leur univers personnel en ayant accès à l'art et la culture

L'équipe enseignante réalisera pour l'année scolaire 2021-2022 un nouveau projet pédagogique plus adapté aux nombreuses évolutions qu'a connu le DITEP La Cristallerie depuis ces dernières années.

L'année civile 2020 a fonctionné comme l'année précédente avec trois unités (Givors 1, Givors 2 et Vénissieux) chacune proposant trois modalités d'accompagnement pédagogique pour les jeunes :

- l'Unité d'Enseignement Interne composée de six classes dans les murs de l'établissement
- l'Unité d'Enseignement Externalisée avec trois classes externalisées de janvier à septembre 2020 (2 en collège, 1 en lycée professionnel). De septembre à décembre 2020 nous n'avions plus que deux classes externalisées (1 en collège et 1 en lycée professionnel)
- l'enseignement en « ambulatoire » auprès de jeunes scolarisés dans divers établissements scolaires (école primaire, Collège, Lycée professionnel, EREA, ...).

Chaque unité partage ses accompagnements en deux pôles : le pôle « interne », comprenant les classes dans les murs ainsi qu'une classe externalisée, et le pôle « externe », comprenant les suivis pédagogiques des jeunes en ambulatoire.

Le Pôle Interne : Les Unités d'Enseignement Internes et Externalisées

Les trois unités proposent les mêmes modalités d'accompagnements pédagogiques à savoir deux classes en internes à « La Cristallerie » et la possibilité d'intégrer une classe externalisée.

## L'UNITE D'ENSEIGNEMENT INTERNE

Les deux classes de chaque unité accueillent les élèves en fonction de leur âge :

Les « 11-14 ans » et les « 14 ans et plus ». Chaque classe a donc des objectifs différents.

pour les « 11-14 ans » il s'agit de :

- Accueillir les enfants nouveaux arrivants dans l'établissement
- Répondre aux besoins de sécurité et de cadre chez les jeunes
- Faciliter et favoriser l'intégration
- Savoir écouter pour identifier les problèmes et tenter d'apporter des solutions par un accompagnement plus personnalisé de chaque élève
- Soutenir les apprentissages scolaires en appui sur les capacités de chaque élève et en prenant en compte son niveau dans chaque matière

pour les « 14 ans et plus » les objectifs sont de :

- Soutenir des apprentissages valorisants et acquérir des objectifs scolaires en adéquation avec les capacités cognitives des jeunes
- Répondre aux attentes préprofessionnelles des jeunes en définissant un projet personnalisé en lien avec un atelier dans l'établissement
- Développer le travail d'inclusion en milieu ordinaire
- Accompagner le jeune à atteindre une posture d'élève

Pour les « 11-14 ans » le temps de présence à « La Cristallerie » est partagé entre des temps d'enseignement et des temps d'accompagnement éducatif sur 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi.

En revanche la semaine des jeunes de « 14 ans et plus » est divisée en deux temps : leur temps d'apprentissage scolaire est généralement sur 2 jours (lundi-mardi ou jeudi-vendredi) et un temps de travail de 2 jours en atelier dans le cadre d'un processus de préprofessionnalisation à la découverte d'un métier qu'ils ont choisi parmi les ateliers proposés à la Cristallerie (maçonnerie, peinture en bâtiment, métallerie, espaces verts, blanchisserie / service et restauration).

## L'UNITE D'ENSEIGNEMENT EXTERNALISEE

Les UEE sont sous la responsabilité de l'adjoint de direction de l'unité du DITEP, à laquelle elle est rattachée, mais également sous la responsabilité administrative du chef de l'établissement scolaire accueillant la classe externalisée.

Les élèves de ces UEE ne sont pas choisis uniquement par rapport à leur niveau scolaire. La posture d'élève, le caractère socialisant du jeune sont à considérer dans la même proportion.

Des temps d'inclusion dans les matières générales sont possibles, en fonction du projet des jeunes. Ces temps sont accompagnés ou non par l'éducateur et donnent lieu pour certains à un prolongement pédagogique au sein de la classe externalisée en fonction du projet et de l'objectif visé.

Le DITEP possédait pour l'année scolaire 2019-2020 trois Unités d'Enseignement Externalisées :

- une classe au collège Frédéric Mistral à Feyzin (créée en janvier 2017) sous l'autorité de l'Unité Givors 1
- une classe au collège Jules Michelet à Vénissieux (créée en septembre 2019) sous l'autorité de l'Unité de Vénissieux
- une classe au lycée professionnel Danièle Casanova à Givors (créée en septembre 2019) sous l'autorité de l'Unité Givors 2

Après une réflexion commune avec le collège Jules Michelet, a été décidé en accord avec l'Education Nationale de l'arrêt de l'UEE dans cet établissement à la fin de l'année scolaire 2019-2020. Le DITEP la Cristallerie ne dispose donc plus, depuis septembre 2020, que de deux Unités d'Enseignement Externalisées.

Toutefois, une perspective d'ouvrir une troisième classe externalisée est en réflexion selon les besoins.

Les objectifs et les enjeux de ces UEE sont multiples et s'inscrivent pleinement dans la réforme de l'école inclusive de 2019. Ces classes ont pour but de :

- Permettre aux élèves du DITEP dont le comportement est adapté de pouvoir suivre des cours dans des classes ordinaires en rapport avec leurs niveaux scolaires
- Permettre aux élèves de se socialiser, d'avoir des comportements conformes aux attentes sociales du milieu ordinaire
- Accueillir des élèves qui ont connu des ruptures dans leur parcours scolaire
- Permettre aux élèves d'étoffer leurs compétences de citoyen, d'accepter l'autre malgré les différences

Le DITEP La Cristallerie répond donc parfaitement aux objectifs fixés par l'Education Nationale à savoir :

- de fonctionner avec au moins une modalité externalisée en milieu scolaire ordinaire
- que 50 % des jeunes inscrits au sein du DITEP bénéficient d'une modalité de scolarisation ou de formation en milieu ordinaire

(Cf. la convention en faveur de l'école inclusive signée entre l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et la région académique Auvergne-Rhône-Alpes en 2016).

L'équipe enseignante est composée de 9 professeurs des écoles, dont 1 assurant à 75% le poste de coordonnateur pédagogique. Le volume horaire d'enseignement dispensé est ainsi de 198 heures par semaine (8,25 x 24h).

## Effectif des jeunes durant l'année 2020

Janvier à juillet 2020		Septembre à décembre 2020	
Unité Givors 1		Unité Givors 1	
Classe 1	8	Classe 1	6
Classe 2	9	Classe 2	10
UEE (Collège F.Mistral)	6	-	
Ambulatoire	15	Ambulatoire	22
	Total 38		Total 38
Unité Givors 2		Unité Givors 2	
Classe 1	6	Classe 1	7
Classe 2	8	Classe 2	9
UEE (Lycée Pro Casanova)	12	UEE (Lycée Pro Casanova)	8
Ambulatoire	10	Ambulatoire	15
	Total 36		Total 39
Unité Vénissieux		Unité Vénissieux	
Classe 1	9	Classe 1	9
Classe 2	8	Classe 2	10
UEE (collège J.Michelet)	5	UEE (collège F.Mistral)	7
Ambulatoire	14	Ambulatoire	11
	Total 36		Total 37
<b>Effectif Total : 110</b>		<b>Effectif Total : 114</b>	

De nombreux jeunes ont diverses modalités de scolarisation, pour des raisons de simplicité dans la lisibilité des effectifs, seule la modalité la plus significative est prise en compte.

### LE POLE EXTERNE : L'ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE DES JEUNES EN AMBULATOIRE

Le développement de l'accompagnement en ambulatoire fut l'un des axes de travail fort lors de l'année 2019 que nous avons largement continué en 2020. Une aide pédagogique est apportée aux jeunes inscrits en scolarisation ordinaire (école primaire, collège, lycée professionnel, CFA, ...) en fonction des besoins de chacun. Cet accompagnement est élaboré en amont et conjointement avec l'équipe de l'établissement scolaire et les professionnels du DITEP. Régulièrement des points sont faits entre professionnels travaillant autour du jeune pour réguler et ajuster ces prises en charge en fonction de l'évolution de sa situation scolaire.

Les jeunes sont également suivis sur le plan éducatif par des éducateurs spécialisés. Les accompagnements, tant éducatifs que scolaires, sont effectués en fonction des besoins et du projet personnalisé de chaque jeune soit sur le lieu de scolarisation, soit à « La Cristallerie ».

Ces jeunes peuvent avoir des scolarités partagées entre le DITEP et l'établissement scolaire ordinaire. Ils peuvent également, si le besoin s'en fait sentir, être amenés à ce que les temps partagés varient en fonction de l'évolution du jeune lui-même. De la même manière, un jeune peut revenir à temps complet sur « La Cristallerie » ou à l'inverse faire des tentatives, progressives, d'allongement du temps de scolarité dans le milieu ordinaire.

	<b>Etablissements scolaires des jeunes suivis en ambulatoire (à temps complet ou partagé)</b>	
	<b>Nombres de jeunes</b>	
	<b>Janvier à juillet 2020</b>	<b>Septembre à décembre 2020</b>
Ecole primaire	0	1
Collège	8	17
Collège SEGPA	7	2
Lycée général	0	1
Lycée professionnel CAP	8	17
Lycée professionnel BAC pro	1	1
Lycée LREA CAP	2	1
Autres (3e prépa pro, apprentissage, MLDS)	4	0
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>40</b>

Chaque jeune, même à temps complet en milieu ordinaire, bénéficie d'un accompagnement sur le plan éducatif, avec possibilité d'inscription sur les activités éducatives les mercredis matin.

En outre, l'aspect thérapeutique par les professionnels du DITEP est considéré de manière individualisée en fonction des besoins des jeunes. Ce travail en ambulatoire se caractérise par la souplesse qu'il génère dans l'intérêt de la progression du jeune.

#### **Attestations, certificats ou brevets obtenus en 2020**

Les attestations, certificats ou brevets visés pour chaque jeune sont répertoriés dans le projet pédagogique. Les jeunes peuvent passer au sein de La Cristallerie plusieurs diplômes tels que l'ASSR 1 et 2 ainsi que le BSR. Les enseignants préparent leurs élèves aux épreuves du CFG et à différents CAP. En 2020, voici l'ensemble des attestations, certificats et brevet obtenus :

**ASSR 1** : Attestation de Sécurité Routière 1er niveau - 7 jeunes l'ont obtenue

**ASSR 2** : Attestation de Sécurité Routière 2ième niveau - 6 jeunes l'ont obtenue

**BSR** : Brevet de Sécurité Routière – 8 jeunes l'ont obtenu

**CFG** : Certificat de Formation Générale – 6 jeunes l'ont obtenu

**CAP** : Certificat d'aptitude professionnelle – 5 jeunes l'ont obtenu

#### **Période de confinement et continuité pédagogique**

L'équipe enseignante a dû fortement s'adapter face au confinement du 16 mars au 11 mai 2020 suite à la crise sanitaire liée à la Covid 19. Une nouvelle manière de travailler avec les jeunes et leur famille s'est imposée. Pour certains, cela s'est révélé très intéressant et beaucoup se sont montrés impliqués. Des liens particuliers se sont créés entre certains jeunes et leur enseignant lors de cette période. Il aura été possible concrètement de travailler avec environ 50% des jeunes (ce chiffre ne comptabilise que les jeunes suivis en interne et non ceux accompagnés en ambulatoire). La continuité pédagogique s'est mise en place de diverses manières par les enseignants :

- l'envoi de travail scolaire par mail ou par courrier au domicile du jeune
- des temps d'enseignement par visio sur ordinateur, ou aide apportée par téléphone
- création de plusieurs « padlet » (murs collaboratifs sur internet) avec la mise en ligne de productions, vidéos, divers documents pédagogiques
- appels quotidiens pour prendre des nouvelles des jeunes, pour les soutenir, ainsi que leur famille face au travail scolaire
- mise en place d'action « transversales » comme par exemple une relation épistolaire avec un EPHAD (grâce à M. Bouzouika, psychologue à la Cristallerie et dans un EPHAD) entre nos jeunes de l'UEE Casanova et les pensionnaires de l'établissement.

Depuis le retour, certaines de ces pratiques, s'étant révélées très efficaces, ont été poursuivies et ont donné lieu à des prolongements pédagogiques y compris de septembre à décembre 2020.

Tableau 14 Scolarisation

SCOLARISATION INDIVIDUELLE				UEE
INTEGRATIONS SCOLAIRES dans l'année temps partagés et temps plein		temps plein	temps partagé	nbre enfnts ou adolescents en UE externalisée
<i>scolarisation individuelle nbre d'enfants ou adolescents</i>	<i>type de scolarité</i>			
0	CLIS			
1	Inclusion EN PRIMAIRE classe ordinaire	1		
1	ULIS	1		
18	Inclusion en COLLEGE classe ordinaire	18		10
2	Inclusion LYCEE	2		
15	inclusion LYCEE Pro	15		8
3	inclusion CFA	3		
0	Inclusion Etudes supérieures			

## Insertion professionnelle

Tableau 13 positionnement ESMS parcours de la personne accompagnée

	situation des sortants		
	Garçons	Filles	Total
<i>emploi milieu ordinaire</i>	5		5
<i>emploi secteur protégé</i>	1		1
<i>Poursuite Formation professionnelle</i>			0
<i>réorientation ESMS</i>	1		1
<i>recherche d'emploi /mission locale</i>			0
<i>situation de rupture sociale</i>			0
<i>sans solution (connue)</i>	4*		4
<i>demande RQTH</i>			0
<i>Déménagement</i>	3		3
<i>Arrêt à la demande de la famille</i>	2**		2
<i>Suivi PJJ</i>	1		1
<i>Réorientation service de soin</i>	1***		1
<b>TOTAUX</b>	<b>18</b>	<b>0</b>	<b>18</b>
<b>Dont Exclusions prononcées par l'établissement</b>			0

\* : Jeunes sortis sans solution et sans volonté de conserver un lien avec le DITEP malgré les sollicitations du Service de Suite

\*\* : un jeune inscrit dans un Collège dans un milieu ordinaire et un jeune pour lequel la mise en œuvre effective de l'accueil n'a jamais pu se réaliser

\*\*\* : un jeune majeur accompagné par CESER

# File active / Intensité d'accompagnement / Liste d'attente

Tableau 9 NIVEAU d'ACTIVITE ESMS - Indicateur CPOM activité contractualisée / Files actives

mois	capacité autorisée en places ambulatoire	nbre de personnes accompagnées dans le mois	capacité autorisée en places semi-internat	nbre de personnes accompagnées dans le mois	capacité autorisée en places internat	nbre de personnes accompagnées dans le mois	nbre de personnes accompagnées dans le mois
JANV	0	0	86	79	14	23	102
FEV	0	0	86	84	14	23	107
MAR	0	0	86	93	14	14	107
AVR	0	0	86	93	14	14	107
MAI	0	0	86	94	14	14	108
JUI	0	0	86	104	14	14	118
JUIL	0	0	86	108	14	14	122
AOU	0	0	86	98	14	14	112
SEP	17	42	86	60	8	12	114
OCT	17	47	86	60	8	12	119
NOV	17	42	86	63	8	13	118
DEC	17	54	86	55	8	12	121
<b>moyenne</b>	<b>17</b>	<b>46.25</b>	<b>86</b>	<b>82.58</b>	<b>12</b>	<b>14.91</b>	
<b>Taux file active</b>	<b>2,72</b>		<b>0,96</b>		<b>1,24</b>		

A partir de septembre, date de transformation des places de l'UAR en places ambulatoire, le nombre de suivi dans cette modalité est supérieur à celui attendu (46,25 en moyenne pour 17 places autorisées).

A l'inverse, le nombre de jeunes accompagnés en semi-internat est inférieur sur ces 4 mois (59,65 en moyenne pour 86 prévus) même si la moyenne de l'année sur le semi-internat est à 82,58 pour 86 attendus.

Tableau 16

Durée Moyenne en jours	
nombre total de sortants	durée totale en jours calendaires
18	23 422

La durée moyenne d'accompagnement pour les 18 sortants en 2020 est de 3 ans ½.

# 4 . L'ACTIVITÉ

## Données chiffrées usagers

DITEP La CRISTALLERIE 2020	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILL ET	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	TOTAL 2020
Nombre de jours d'ouverture	21	20	17	17	17	21	12	6	20	20	20	17	208
niveau d'activité contractualisé	21	20	17	17	17	21	12	6	20	20	20	17	
CAPACITE TOTALE AUTORISEE de l'ETABLISSEMENT	100	100	100	100	100	100	100	100	111	111	111	111	
TOTAL EFFECTIFS ADMIS dans l'ETABLISSEMENT	102	107	107	107	108	118	122	112	114	119	118	121	
SEMI INTERNAT Capacité autorisée en places	86	86	86	86	86	86	86	86	86	86	86	86	
Activité prévisionnelle budgétaire en journées	1 625	1 548	1 316	1 316	1 316	1 625	929	464	1 548	1 548	1 548	1 316	16 099
Total journées réalisées	1 542	1 517	1 316	1 316	1 316	1 432	814	464	1 346	998	1 274	978	14 313
Taux présence	85,38 %	88,20 %	90,01 %	90,01 %	90,01 %	79,29 %	78,88 %	89,92 %	78,26 %	58,02 %	74,07 %	66,89 %	
Taux présence cumulé		86,76 %	87,71 %	88,23 %	88,56 %	86,84 %	86,07 %	86,25 %	85,19 %	82,01 %	81,18 %	80,01 %	
Ecart du mois	-83	-31	0	0	0	-193	-115	0	-202	-550	-274	-338	-1 786
Ecart cumulé	-83	-114	-114	-114	-114	-307	-422	-422	-624	-1 174	-1 448	-1 786	
INTERNAT Séquentiel Capacité autorisée en places	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	8	
total Effectif admis dans le mois	11	11	9	14	14	14	14	14	12	12	13	12	

Activité prévisionnelle budgétaire en journées	151	144	122	122	122	151	86	43	144	144	144	122	1 498
Total journées internat séquentiel réalisé	116	115	122	122	122	151	86	43	93	87	117	94	1 268
dont valorisation journées internat sur transferts	32	40	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	72
<b>TOTAL JOURNEES INTERNAT</b>	<b>148</b>	<b>155</b>	<b>122</b>	<b>122</b>	<b>122</b>	<b>151</b>	<b>86</b>	<b>43</b>	<b>93</b>	<b>87</b>	<b>117</b>	<b>94</b>	<b>1 340</b>
Taux présence	88,10 %	96,88 %	89,71 %	89,71 %	89,71 %	89,88 %	89,58 %	89,58 %	58,13 %	54,38 %	73,13 %	69,12 %	
Taux présence cumulé		92,38 %	91,59 %	91,17 %	90,90 %	90,71 %	90,60 %	90,55 %	86,26 %	82,53 %	81,54 %	80,53 %	
Ecart du mois	-3	11	0	0	0	0	0	0	-51	-57	-27	-28	-158
Ecart cumulé	-3	8	7	7	7	6	6	6	-45	-102	-129	-158	
<b>UAR Capacité autorisée en places</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	<b>6</b>	
Activité prévisionnelle budgétaire	95	90	77	77	77	95	54	27	0	0	0	0	592
Total Effectif admis dans le mois	12	12	5	0	0	0	0	0	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	
Total journées réalisées	60	60	77	77	77	0	0	0	0	0	0	0	351
Taux présence	47,62 %	50,00 %	75,49 %	75,49 %	75,49 %	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	
Taux présence cumulé		48,78 %	56,61 %	60,89 %	63,59 %	51,77 %	46,80 %	44,66 %	44,66 %	44,66 %	44,66 %	44,66 %	
Ecart du mois	-35	-30	0	0	0	-95	-54	-27	0	0	0	0	-241
Ecart cumulé	-35	-65	-65	-65	-65	-160	-214	-241	-241	-241	-241	-241	
<b>Ambulatoire Capacité autorisée en places</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	<b>17</b>	
total Effectif admis dans le mois	0	0	0	0	0	0	0	0	42	47	42	54	
Activité prévisionnelle budgétaire en actes	0	0	0	0	0	0	0	0	136	136	136	116	524
Total actes réalisés	0	0	0	0	0	0	0	0	363	342	352	339	1396
écart cumulé	0	0	0	0	0	0	0	0	227	433	649	872	872
Taux de présence	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	266,91 %	251,47 %	258,82 %	292,24 %	
Taux de présence cumulé	0	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	266,91 %	259,19 %	259,06 %	266,41 %	

L'activité réalisée sur le semi-internat (80,01%) est inférieure à celle attendue (90%). Le développement de places ambulatoires à compter de septembre a répondu à l'attente d'un nombre important de familles avec pour conséquence une diminution des accueils en semi-internat.

Le taux d'activité de l'unité d'hébergement séquentiel est de 80,53% donc inférieur aux 90% attendus. La situation sanitaire a freiné l'accueil de plusieurs jeunes ; les familles ne souhaitant pas, ou plus, que leur enfant soit dans un espace collectif d'hébergement.

L'activité en ambulatoire est de 266,41%. Ce taux est bien supérieur à celui attendu ; le nombre de jeunes accompagnés dans cette modalité étant en moyenne de 46,25 pour 17 places autorisées.

L'UAR n'a pu fonctionner que du 1<sup>er</sup> janvier au 16 mars dans ses modalités habituelles. Du 16 mars au 31 août, le confinement et l'interdiction du brassage des groupes n'ont pas permis un fonctionnement habituel même si des jeunes ont été accompagnés sur des temps de journée pour dire au-revoir à ce dispositif (cf. partie ultérieure sur l'UAR).

## Les activités récurrentes

Tableau 17

HOSPITALISATIONS dans l'année			
		Nombre de personnes	Durée totale en jours d'hospitalisation
secteur psychiatrique		2	58
autres services			

Plusieurs jeunes ont été conduits aux Urgences dans des moments de crises aiguës sans hospitalisation au décours.

Tableau 18

Problématique des situations d'enfants, d'adolescents et jeunes adultes accompagnés dans l'année	
interventions multiples	nombre d'enfants, adolescents ou jeunes adultes concernés
pas d'autres suivi au plan éducatif ou medico-psychologique	39
soins psychiatriques engagés en secteur public	25
soins psychiatriques engagés en secteur libéral	2
rééducation en secteur public ou libéral( orthophonie, psychomotricité.....)	16
bénéficie parallèlement d'une mesure de protection de l'enfance en milieu ouvert dans un cadre administratif (AED...)	18
bénéficie parallèlement d'une mesure de protection de l'enfance en milieu ouvert dans un cadre judiciaire (AEMO)	16
bénéficie parallèlement d'une mesure de placement de protection de l'enfance dans un cadre administratif (Aide sociale à l'Enfance)	1
bénéficie parallèlement d'une mesure de placement de protection de l'enfance dans un cadre judiciaire (placement ordonné par un juge pour enfants)	19
concerné par un suivi judiciaire au plan pénal	8

**Pour une file active de 138 jeunes :**

27 jeunes ont des soins psychiatriques engagés en secteur public ou libéral. 16 en rééducation

62 jeunes bénéficient de mesures de protection de l'enfance administratives ou judiciaires (soit 44,92%)

## UNITE DE GIVORS 1 (UG1)

(Partie rédigée par Mme GUILLOT et Mr MAZIANE Adjoint(e)s de direction, responsables de l'UG1)

### 1- L'évolution des admissions, des âges et des modalités d'accompagnement

**43 adolescents ou jeunes majeurs âgés de 11 à 20 ans dont 2 filles, ont été accompagnés au 31 décembre 2020, contre 32 jeunes fin décembre 2019.**

Cette différence s'explique principalement par l'expérimentation positive de la réorganisation de l'établissement en DITEP, sur le cycle d'une année complète et ce, malgré la période de confinement de mars à mai. Globalement, de janvier à septembre 2020 :

- **14 jeunes** ont été **admis** dont 1 fille, 11 admissions ont été faites pour de l'accompagnement ambulatoire dont 1 dans le cadre du DITEP, avec un établissement extérieur aux PEP69.
- Nous avons acté la **sortie de 7 jeunes**, dont un ayant atteint ses 20 ans, 3 par une demande de réorientation d'un commun accord et 3 de fait, par rupture totale de liens avec la famille.
- Conformément au choix de la Cristallerie, à la création des Unités par secteur géographique, la majorité des jeunes de l'UG1 vivent sur Givors. Pour les plus éloignés et selon leur degré d'autonomie, 12 jeunes ont bénéficié de notre système de navettes pour les transports.

Considérant toujours le projet personnel des jeunes, leur motivation, le dialogue avec les familles et les partenaires sociaux, comme étant au cœur du travail de notre équipe pluridisciplinaire ; il est important de souligner toute l'attention que nous avons portée à l'évolution des demandes et du contexte social, sanitaire et institutionnel, pour **adapter nos modalités d'accompagnement au plus près des besoins de chacun et des contraintes** liées au passage en DITEP.

#### Une dynamique de groupe remise en questionnement à la rentrée 2020-21 :

La modalité d'**accompagnement ambulatoire a augmenté de 5%**. Cela s'explique par l'évolution des demandes faites dès l'admission par les jeunes et les familles, pour leur permettre de maintenir leur scolarité en milieu ordinaire et/ou leurs prises en charge thérapeutiques.

- 14 jeunes de -14 ans :

**5/14 sont en semi-internant contre 7/9 en juillet, 9 sont primo-arrivants dont 6 en ambulatoire.** En septembre, 4 jeunes du semi-internant sont passés chez les plus de 14 ans. Sur les 5 jeunes aujourd'hui inscrits en semi-internat, 2 ont un emploi du temps aménagé et 1 est en classe externalisée. Le sentiment d'appartenance à un collectif et la fonction contenante de l'institution, sont mis à l'épreuve ; non seulement pour les 3 jeunes restés en semi-internat d'un cycle scolaire à l'autre, mais également pour les professionnels devant repenser l'organisation des classes et de l'accompagnement groupal.

- 24 jeunes de 14-17 ans dont 1 fille :

**13 jeunes en ambulatoire** : 4 sont primo-arrivants, 1 est inscrit en partenariat avec un DITEP extérieur et bénéficie de 2 jours d'atelier préprofessionnel, 6 sont en lycée ou lycée professionnel en vue de préparer BAC, BEP ou CAP, 5 sont collégiens. Tous sont aussi accompagnés dans leurs stages et leur orientation, en lien avec leur établissement scolaire.

**11 jeunes restés inscrits en semi-internat** : tous sont à temps complet et bénéficient d'1 ou 2 jours d'atelier préprofessionnels ; 6 sont en classe externalisée, 3 lycéens et 3 collégiens ; 1 est en classe avec les moins de 14 ans en raison de ses troubles psychologiques.

Là aussi, la diversité des prises en charges démultiplie la notion d'appartenance et la dynamique de groupe. Malgré cela, les adolescents du semi-internat restent en confiance avec l'accompagnement des professionnels, pour certains cela leur a permis de rester scolarisé après un renvoi ou un échec d'inscription en école d'apprentissage.

- 5 jeunes majeurs :

**Tous en ambulatoire**, dont 1 fille primo-arrivante. L'insertion et l'orientation post-ITEP sont des enjeux forts pour ces jeunes majeurs qui flirtent souvent avec l'envie de couper les ponts avec l'institution. 1 est en recherche d'emploi et 4 sont essentiellement en recherche de stage en insertion professionnelle et/ou d'orientation sociale, sanitaire ; 3 d'entre eux ont des prises en charge thérapeutiques en interne à la Cristallerie.

- 5 jeunes en internat séquentiel :

Tous inscrits en semi-internat dont 2 ont moins de 14 ans, pour 1 à 3 nuits par semaine.

## **2- La vie de l'Unité 1 « quoi qu'il en coûte »**

Cette année 2020, le lien entre les jeunes, les familles et les professionnels a autant été mis à mal qu'il a été renforcé et constructif, avant, pendant et après le confinement.

### **Mobilisation autour du travail avec les familles et les partenaires sociaux :**

A partir du mois de mars, après avoir identifié les conditions de confinement de chaque jeune et les besoins prioritaires d'accompagnement, **nous nous sommes réparti les rôles en équipe** pour leur permettre de maintenir un rythme de vie régulier et un cadre de travail. Chaque semaine pour chacun, nous avons confirmé le référent du jeune comme interlocuteur privilégié, suppléé par d'autres collègues ressources pour que soit maintenu le cadre des prises en charge thérapeutiques et pédagogiques. Pour permettre indirectement de structurer le quotidien des adolescents, nous nous sommes coordonnés pour savoir qui appelle au domicile, quel jour et à quelle heure.

Cette organisation et ces échanges ont permis de renforcer un sentiment de sécurité et de soutien auprès des jeunes et de leurs parents. Cela a développé **une réelle relation de confiance entre les professionnels et les familles**. L'état inédit et partagé par tous, nous a même permis de découvrir et mieux collaborer avec certains partenaires. **Nous avons ainsi accompagné :**

- **De mars à mai :** 1 hospitalisation d'urgence (hors Covid-19), 3 séjours de répit avec le dispositif DITEP PEP69, 4 dépistages au covid-19, 8 soutiens scolaires renforcés. Nous avons pu reprendre contact avec 4 jeunes en décrochage scolaire ou avec l'institution ; 1 projet de solidarité s'est inventé pour soulager le confinement d'une MECS partenaire et ainsi prévenir d'un incident grave notamment avec la 1 jeune inscrit à l'UG1. De plus, aucun cas de corona virus n'a été déclaré ni chez les jeunes ni chez les professionnels, **la régularité des liens a été maintenue post-confinement**
- En juillet, **la totalité des jeunes, des familles et des partenaires a été rencontrée au moins une fois pour établir, évaluer et signer le PPA.**
- En septembre, **8 contrats de séjours sur 11 admissions** ont pu également être établis et signés en présentiel.

### **Les sorties, activités et projets de groupe :**

Bien sûr, beaucoup de projets mis en place dès janvier ont été interrompus ou n'ont pas pu se réaliser en 2020. Le travail sur le comportement et les interactions sociales a été sans aucun doute, le sujet le plus mis à mal. Néanmoins, lorsque les restrictions sanitaires l'ont permis et grâce à la confiance accordée post-confinement par les familles pour autoriser leur enfant à venir à la Cristallerie, de bons moments ont pu se vivre en collectif. Aussi, de janvier à juillet :

- 11 journées d'activités éducatives et sportives ont été organisées pendant les périodes d'ouverture de l'ITEP sur les vacances scolaires (accrobranche, trampoline, trottinette, escalade, escape Game, initiation à la plongée sous-marine, etc.). Cette année, l'équipe a intégré régulièrement 3 jeunes en ambulatoire sur ces périodes. L'équipe avait à cœur de pouvoir offrir aux jeunes des activités sportives en plein air avant les vacances d'été.
- 10 jeunes de 12 à 15 ans ont participé 1/semaine au groupe Zoothérapie. Victime de son succès à la rentrée de septembre, le groupe va devoir être repensé ou dédoublé.
- Le « goûter du vendredi » était préparé par les élèves de la Classe externalisée et réunissait tous les jeunes du semi-internat.
- Tous les jeunes ont contribué à l'aménagement et décoration de leur salle éducative.
- 2 groupes sur l'alimentation, ont pu s'organiser 1 fois avec l'intervention d'une diététicienne.
- 1 hamster devenu la mascotte de l'Unité ! L'achat et l'entretien d'un animal de compagnie a grandement contribué à fédérer le groupe.
- 1 atelier de travaux d'aménagement est en cours pour créer un foyer éducatif dans la grande salle plénière et sera destiné à un usage transversal pour toute la Cristallerie.

### **Les ateliers préprofessionnels et les stages en entreprise :**

Les 6 ateliers étant transversaux aux 3 unités de la Cristallerie et ouverts à tous les jeunes du DITEP de plus de 14 ans, nous nous arrêterons uniquement sur **l'évolution des choix d'orientation des jeunes de l'UG1 observée entre le 3 juillet et le 30 septembre 2020**, effectifs classés par atelier et modalités d'accompagnement.

Nb de jeunes de l'UG1 / atelier	Semi-internat		Ambulatoire	
	Juillet 2020	Sept. 2020	Juillet 2020	Sept. 2020
Cuisine	5	5	1	2
Blanchisserie/service	1	2		
Peinture	1		8	7
Bâtiment		4		
Espaces Verts				
Métallerie		1		

#### Zoom sur les 3 ateliers rattachés à l'équipe de l'UG1 :

- - « **Cuisine** » : de 10 jeunes en juillet à 9 jeunes en septembre. 1 jeune est parti en apprentissage à la rentrée, **1 jeune a été admis dans le cadre des DITEP en ambulatoire**, ce dernier reste scolarisé et accompagné dans son projet personnel par son DITEP de rattachement. L'effectif globale reste limité au nombre de plans de travail en cuisine. Cet atelier a permis un certain jeune de se motiver pour oser le déconfinement et reprendre une activité.
- - « **Service-restauration / Blanchisserie** » : de 12 jeunes à 7 en septembre. Cette baisse s'explique par le passage de 3 jeunes à la majorité ou la vingtaine, ainsi qu'1 orientation en apprentissage. L'éducateur technique a également encadré le groupe de l'atelier cuisine en l'absence de son collègue en formation. A cette occasion il avait organisé **l'externalisation de l'atelier Cuisine** dans un restaurant partenaire mais cela n'a pu se faire qu'une fois en janvier. Le **projet de développer progressivement l'atelier Service restauration en Service de vente à emporter** pour des plats préparés par les jeunes de l'atelier cuisine, a de nouveau été reporté d'une d'année, en raison des conditions sanitaire.
- - « **Peinture** » : de 6 à 4 jeunes en semi-internat. L'essentiel des accompagnements de l'éducateur technique est l'aide à la **recherche de stages et d'emploi d'insertion en entreprise**, sur le secteur givordin, majoritairement pour les jeunes de l'ambulatoire, soit dans le cadre d'un apprentissage (CAP, Bac pro), d'une découverte (collège) ou une orientation professionnelle.

Les 4 jeunes en atelier « **Bâtiment** » ont atteint leur 14 ans à la rentrée et leur choix d'orientation a été facilité par un transfert en 2019 pour les jeunes de l'atelier Blanchisserie et de l'UG1 et encadrer également par le chef d'atelier Bâtiment.

L'inscription du jeune en atelier « **Métallerie** » n'attendait que le recrutement du nouveau chef d'atelier.

**12 jeunes ont été en stage** sur l'Unité 1, de janvier à septembre (hors confinement) et toutes modalités d'accompagnement confondues. Soit dans le cadre de l'atelier préprofessionnel ou d'un apprentissage en cours, soit dans le cadre d'un accompagnement éducatif et pédagogique. La confrontation à la réalité du monde du travail est considérée comme une médiation à part entière et réelle source de motivation pour les jeunes.

#### La classe externalisée portée par l'UG1 :

Depuis janvier 2020, 8 élèves étaient en classe externalisée, encadrés et accompagnés par une enseignante à temps plein et 2 éducateurs spécialisés répartis à mi-temps de l'UG1. Ces élèves divisés en 2 sous-groupes d'âge et de niveau scolaire, bénéficiaient chaque semaine d'1 ou 2 journées de classe externalisée au Collège de Frédéric Mistral à Feyzin.

Au niveau pédagogique, jusqu'en juillet, ce projet a permis de :

- continuer la démarche d'inclusion pour 6 jeunes, dont 3 passants de classe externalisée collège à classe externalisée du lycée CASANOVA à Givors.
- maintenir la scolarité d'1 élève suivi en ambulatoire. Son ESS reportée post-confinement, a conclu à sa réorientation totale en classe DITEP en semi-internat.
- définir l'intégration d'1 élève issu de l'UG2.

- préparer l'inclusion fin septembre de 2 élèves de l'UG1 dans le groupe après une période d'essai.
- d'identifier les besoins d'1 primo-arrivant admis en septembre.

Au niveau institutionnel, ce projet nous a permis d'amorcer le travail d'inclusion scolaire, en collaboration avec l'équipe pédagogique du collège Frédéric Mistral et, d'expérimenter le dispositif « regards croisés » : visant à favoriser le maintien de la scolarité des élèves déjà inscrits dans ce collège mais non notifiés en DITEP/Sessad.

### **3- Fonctionnement de l'équipe pluridisciplinaire**

#### **Le positionnement managérial**

Au premier trimestre, la priorité a été de poser un cadre de fonctionnement strict et clair, basé sur les procédures existantes et l'expérimentation pleine de la réorganisation en DITEP. Il a été de créer une dynamique de travail solidaire en instaurant un climat de confiance mutuelle. Chaque professionnel a été accompagné individuellement, mettant en valeur son expérience et ses compétences au service de l'équipe. En restant à l'écoute des inquiétudes des professionnels, il a été possible d'instaurer progressivement une évolution dans les pratiques d'accompagnement des jeunes et de collaborations professionnelles internes.

#### **Une organisation réadaptée au rythme des restrictions sanitaires et institutionnelles**

##### **« Pré-confinement »**

L'équipe commençait à trouver son propre rythme de travail sur le cadre établi au 1<sup>e</sup> trimestre.

##### **« Confinement »**

Le service et le travail d'accompagnement ont été totalement réorganisés

- La 1<sup>e</sup> semaine : Pour chaque jeune, les professionnels ont recensé l'état de leur situation de confinement et ont évalué les besoins d'accompagnement. Pour l'équipe : l'adjointe de direction a également fait état de la situation de confinement de chacun des collaborateurs, et fait le point sur l'équipement informatique et l'organisation des réunions sur Skype
- Les 9 semaines suivantes, l'UG1 s'organisait pour maintenir le lien et la poursuite du travail d'élaboration des projets avec les jeunes et leur famille. Un tableau de liaison était envoyé à l'équipe chaque semaine et répertoriait pour chaque jeune, le nom du/des professionnel (s) prenant contact chaque jour avec lui :

Interlocuteur privilégié	Autres interlocuteurs possibles	Interlocuteurs pédagogique	Lundi 11	Mardi 12

etc.

##### **« Déconfinement partiel »**

Chaque famille a été consultée pour connaître son positionnement quant à un retour en présentiel de son enfant, déterminant également les modalités de transports souhaitées. Tous les professionnels étaient présents les lundis en journée complète et le télétravail a été maintenu environ 1,5 jours par semaine selon les besoins d'encadrement en présentiel.

Pour les jeunes inscrits en semi-internat, le lien établi pendant le confinement strict a permis un retour individuel progressif à partir de mi-mai puis total à 90% fin juin.

##### **« Déconfinement »**

En juillet, l'équipe a pu organiser 6 journées de sorties et d'activités avec les jeunes présents. Les professionnels ont accéléré le rythme de travail pour pouvoir clôturer et organiser la rentrée scolaire de 2020-21 et s'assurer d'avoir validé tous les PPA ou inscriptions avant septembre.

#### **Les réunions hebdomadaires :**

##### **Lundis :**

- 45 min 1 semaine sur 2 pour la « **classe externalisée** » : coordination et suivi du dispositif d'inclusion scolaire. Présents : l'enseignante référente, les 2 ES accompagnateurs, et 1 psychologue référente de l'UG1. Codirigée par le coordinateur pédagogique et l'adjoint de direction.

- 1h 1 semaine sur 2 pour l'accompagnement « **ambulatoire** » : suivi des projets des jeunes accompagnés en modalité ambulatoire. Présents : 1 ES uniquement référent de jeunes en ambulatoire, l'AS, 1 psychologue et 1 ES selon les besoins des situations et l'ordre du jour.
- 45 min de **réunion préparatoire d'un PPA**. Présents : 1 référent du jeune + 1 psychologue (+ médecin psychiatre ½) + 1 enseignant + 1 Educateur Sportif + 1 ETS + professionnels selon les PEC
- 1h de réunion de **suivi de 3 situations d'accompagnement** préoccupantes de jeunes ou de groupe, avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire complète.

#### **Vendredis :**

45 min de **coordination** avec l'équipe éducative et pédagogique.

#### **Suggestion de perspectives 2021**

##### **Pour l'équipe pédagogique :**

- veiller à l'accompagnement du parcours d'inclusion pour les jeunes restés élèves en classe externalisée au collège de Feyzin
- réorganiser et redéfinir les missions de l'équipe pédagogique dans le cadre du DITEP, de l'inclusion scolaire et l'accompagnement ambulatoire
- identifier et évaluer la possibilité de créer une future classe externalisée en partenariat avec un collège du secteur givordin

##### **Pour les projets de groupes éducatifs :**

- Mieux adapter la composition des groupes et le contenu des sorties éducatives, pédagogiques et/ou techniques aux besoins individuels des jeunes
- Reporter si possible les projets initialement prévus en 2020 : 1 transfert de 4 jours, avec des jeunes de 12 à 16 ans autour d'activités sportives aquatiques, 1 atelier d'éducation sur le rapport aux genres et aux sexes, en partenariat avec Filactions, le développement de l'atelier Service restauration en Service de vente à emporter, l'externalisation des ateliers

##### **Intentions managériales :**

Continuer à accompagner les professionnels au changement :

- Anticiper l'accompagnement de 2 professionnels arrivés en fin de carrière
- Structurer et stabiliser les moyens humains sur l'Unité de Givors 1. Prendre appuis sur les modalités d'accompagnement déjà existantes auprès des jeunes et des familles.
- Créer et réaménager des espaces de travail collaboratifs mieux adaptés.
- Favoriser l'innovation de nouvelles modalités d'accompagnement et d'inclusion
- Donner les moyens aux professionnels de faire évoluer leurs pratiques en particulier sur l'accompagnement en ambulatoire : groupes de travail en interne, formations, échanges de pratiques avec des pairs extérieures à l'institution.

#### **UNITE DE GIVORS 2 (UG2)**

*(partie rédigé par M. LE BOUCHER, responsable de l'unité GIVORS 2 et de l'UAR)*

2020, une année très particulière.

Depuis le 4 décembre 2017, la Cristallerie semblait être coincée dans le Cap Horn, exposée aux vents furieux et dans des creux profonds. En ce début d'année 2020, nous avons imaginé pouvoir sortir de cette position et remonter un peu plus tranquillement le long de l'Atlantique, les voiles bordées par une brise légère, avec un horizon dégagé.

Ce ne fut pas tout à fait le cas...

##### **I - L'UAR**

L'annonce de la fermeture de l'UAR avait été faite à l'équipe le vendredi 13 décembre 2019. A la reprise, le 3 janvier 2020, l'équipe était traversée par un double mouvement. La colère face à la décision de fermeture et la volonté de continuer malgré tout à accueillir les jeunes et leur offrir un séjour de qualité. Je tiens là à les féliciter

et les remercier de leur professionnalisme et de leur engagement dans leurs missions au regard tout spécifique de leur contexte de travail.

Du 6 janvier jusqu'au confinement, **22 jeunes** ont bénéficié d'un séjour à Echalas.

Lorsque la décision de confinement général a été prise par l'Etat, l'équipe s'est demandée dans un premier temps comment elle allait pouvoir poursuivre son travail auprès des jeunes, quel type de lien allait-elle instaurer ?

Au cours d'une des réunions d'équipe hebdomadaires (qui ont toutes été maintenues) l'idée est venue de proposer un blog interactif que chaque professionnel a alimenté en fonction de ses propres centres d'intérêt. Proposition fut aussi faite aux jeunes de compléter le « tableau aux papillons » qui fut créé en début d'année scolaire. A chaque séjour, les jeunes créaient un papillon et il trouvait place dans ce rectangle blanc qui devenait, au fur et à mesure des semaines, un ensemble joliment coloré.



Force est de reconnaître que peu de jeunes ont répondu aux sollicitations de l'équipe. Nous expliquons ce peu d'adhésion par le fait que les jeunes ont été sollicités par les équipes du semi internat, et il semblerait qu'ils aient fait le choix de prioriser ces dernières.

La traversée de ces deux mois fut donc compliquée pour les professionnels qui ont vu leurs projections professionnelles totalement remises en cause, notamment celle d'accompagner les jeunes vers l'acceptation de la fermeture de l'UAR. Travail rendu impossible par le confinement.

Heureusement, des réponses en direction de certains jeunes, ont été mises en places et des professionnels de l'UAR se sont inscrits dans ces organisations novatrices.

La première d'entre elle fut sous forme de collaboration entre la MECS de Saint Martin en haut. Les jeunes de la MECS avaient un réel besoin de respirer un autre air. L'UAR a donc ré ouvert durant une semaine permettant à un groupe de **5 jeunes** de Saint Martin de sortir de leur institution et vivre durant 5 jours à Echalas.

Trois professionnels de l'UAR se sont portés volontaires pour encadrer ce groupe et travailler avec des collègues de la Protection de l'Enfance, expérience riche et intéressante s'il en est.

La deuxième réponse adaptée aux besoins de jeunes concernés par les Itep, a pris la forme d'un partenariat inter associatif. L'internat d'Elise Rivet a ouvert ses portes pour des jeunes ou leur famille pour qui le confinement était très mal vécu et pouvait amener des dégradations de l'état psychique.

Là aussi, 3 professionnels se sont montrés volontaires pour faire partie de cette équipe éducative « pluri associative »

Enfin, toujours sur le même principe d'Elise Rivet, mais cette fois-ci à partir des locaux de l'Unité d'Hébergement du Ditep de La Cristallerie, 2 professionnels ont fait partie de l'équipe encadrante accueillante pour des jeunes dont la situation intra familiale devenait problématique.

A l'issue de cette période plus qu'incertaine, La Cristallerie a pu ouvrir à nouveau ses portes et accueillir des jeunes.

Toutefois, l'équipe de l'UAR a été de nouveau suspendue à l'attente d'une décision, celle de pouvoir héberger en nuitée des adolescents. Cet accord n'est jamais arrivé. Nous avons donc décidé d'ouvrir les portes d'Echalas afin de permettre à des jeunes de venir en journée (de 10h à 21h). Du lundi 8 juin au vendredi 10 juillet, **25 jeunes** se sont rendus à l'UAR.

Ce fut pour eux l'occasion de dire au revoir à l'équipe, au lieu qu'ils avaient investi pour ce que l'UAR devait être : un lieu de répit, de réflexion, un espace de respiration dans leur parcours.

Ce fut aussi l'occasion pour l'équipe de clôturer cette expérience porteuse de sens avec la colère de professionnels engagés confrontés à une logique de tableau Excel.

## **II L'Unité de Givors 2 (Semi-internat)**

Pour mémoire, l'Unité 2 commençait en janvier 2020 son deuxième trimestre de fonctionnement en DITEP. L'objectif était de consolider ce fonctionnement en y apportant les éventuels ajustements nécessaires toujours dans un souci de répondre au mieux aux besoins des jeunes tout en accompagnant l'équipe dans ce profond changement.

L'équipe (composée de 3,5 ETP d'éducateurs/ 2,5 ETP d'enseignants / de 3 ETP d'éducateurs techniques / 1,2 ETP de psychologue/ 0,25 ETP de pédopsychiatre 0,33 ETP d'orthophoniste et de psychomotricienne) accompagnait en janvier 2020, **36 jeunes de 11 à 19 ans**.

Les professionnels ont dû faire face à deux nouvelles contraintes pour accompagner les jeunes :

- 1- Un public plus jeune
- 2- Une nouvelle modalité, l'ambulatoire.

L'organisation a donc été repensée en fonction de ces deux éléments. Nous avons pu proposer pour les plus jeunes des semaines composées de temps de classe en alternance avec des temps éducatifs, et pour les plus âgés, à partir de 14 ans, des temps scolaires en alternance avec des temps d'atelier. Puis, il a été identifié, sur les emplois du temps des éducateurs, des journées consacrées à leur suivi en ambulatoire. De la même manière, l'Unité d'Enseignement Externalisée du lycée Casanova, a été intégrée dans les emplois du temps de deux éducateurs et d'une enseignante. L'organisation mise en place s'est montrée assez efficiente pour les jeunes mais plus contraignante et parfois compliquée à assumer pour les professionnels.

La cartographie de l'Unité 2 est la suivante :

- **6 jeunes de 11 à 13 ans en classe sur le semi internat**
- **9 jeunes de 14 à 17 ans en classe et en atelier sur le semi-internat**
- **9 jeunes de 11 à 18 ans suivis en ambulatoire**
- **12 jeunes de 14 à 19 ans en UEE au lycée Casanova et en atelier sur le semi-internat.**

Quel que soit l'âge ou le type de besoin du jeune, la philosophie de l'action reste la même : amener des enfants et des adolescents à trouver une place dans notre société en dépit des difficultés qui sont les leurs. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés sur ce que nous savions faire.

Le travail en équipe interdisciplinaire, c'est-à-dire comment nous articulons les uns avec les autres afin d'accompagner au mieux les jeunes, reste un fondement de notre pratique. Educateurs, enseignants et thérapeutes coordonnent leurs actions et mettent en œuvre le projet d'accompagnement.

L'orchestration de cette mise en lien entre professionnels se fait lors des réunions d'équipe (tous les lundis de 16h15 à 17h) suivie des réunions de préparation du Projet Personnel d'Accompagnement (tous les lundis de 17h à 18h). Le travail de PPA ne se fait pas sans lien avec le jeune et la famille.

En amont, l'éducateur référent recueille leurs attentes et après le travail de préparation les familles sont conviées pour que l'équipe leur présente le PPA. Lors de ce temps d'échange, les familles et le jeune sont de véritables acteurs du projet.

Tous les axes de travail sont présentés lors de ces rencontres. Les prises en charge thérapeutiques, les accompagnements éducatifs, pédagogiques, les stages, les changements d'emploi du temps (UEE, ateliers, allègements éventuels, les participations à des ateliers avec La Source, à des transferts...) sont présentés et font l'objet d'un échange avec le jeune et les familles.

Nous nous inscrivons dans une volonté de travailler en lien direct avec les familles et les jeunes en les plaçant en tant qu'acteur du projet.

C'est ainsi que sur ce début d'année 2020, **12 conventions de stage** ont été signées, un transfert pour **10 jeunes** s'est déroulé à Saint Pierre de Chartreuse, **6 jeunes** se sont rendus à la Chambre des métiers pour finaliser leur projet, un début d'année assez prometteur. Mais le confinement est venu interrompre cette dynamique.

Le lundi 16 mars, La Cristallerie ferme ses portes et fait face à un nouveau défi : comment assurer notre mission auprès des jeunes tout en ne pouvant plus être en présentiel ?

Le passage en « mode dégradé » c'est fait de manière brutale et il nous a fallu repenser la totalité de notre accompagnement en urgence.

Notre inquiétude principale portait sur la crainte de perdre des jeunes. Nous avons donc mis en place un maillage serré pour éviter cela. Nous avons créé un outil permettant (cf. tableau p.23) que chaque jeune reste en contact avec son référent, son enseignant et son thérapeute le cas échéant. Chaque jeune est resté donc en lien avec les professionnels de La Cristallerie tout au long du confinement.

Je tiens là aussi à remercier la totalité des professionnels pour leur travail. Les enseignants ont fait parvenir du travail scolaire, les éducateurs ont été vigilants à ce qu'aucun jeune ne sorte pas de nos radars et les thérapeutes ont continué leur prise en charge par téléphone. La réactivité, l'inventivité ont été les maîtres mots de cette période.

Alors que nous avions la crainte de perdre un certain nombre de jeunes, ou que certaines situations ne se dégradent socialement, nous nous sommes rendus compte que tous les jeunes de l'Unité ont répondu présents et que cela nous a même permis de renouer des liens avec un jeune qui commençait à s'éloigner. De plus, ces deux mois ont favorisé un autre type de lien avec les familles.

Nous n'étions plus vécus comme ceux qui appellent que pour des mauvaises nouvelles ce qui a eu comme conséquence immédiate de construire une relation de confiance plus ancrée.

Le pilotage de cette couverture a été rendu possible par **le maintien de toutes les réunions hebdomadaires** durant tout le confinement.

Au sortir du confinement, nous avons peu à peu repris notre activité in situ, en respectant les différentes consignes de l'ARS et de l'EN. Nous avons pu mesurer l'efficacité de notre travail puisque tous les jeunes sont revenus avec, ô surprise, un certain engouement. De plus les projets d'orientation de certains ont pu être menés à terme (**1 jeune est parti vers l'emploi direct, 1 en ESAT, 6 en CAP**) ce qui, au regard de cette année particulière est très positif.

Après la coupure estivale, la cartographie de l'Unité 2 a changé :

- **8 jeunes de 11 à 13 ans en classe sur le semi-internat**
- **8 jeunes de 14 à 19 ans en classe et en atelier sur le semi-internat**
- **6 jeunes (+ 3 autres de l'UG1) en UEE au lycée Casanova et en atelier sur le semi-internat**
- **17 jeunes de 8 à 18 ans suivis en ambulatoire**

Il convient de préciser que les salariés de l'UAR qui en avaient exprimé le désir ont pu rester salariés de l'établissement et travailler sur le semi-internat. Nous avons donc eu le plaisir de voir l'équipe se renforcer d'une éducatrice spécialisée.

En parallèle, la fermeture de ce dispositif a entraîné la transformation des places en places d'ambulatoire ce qui explique la montée en puissance entre janvier et septembre de ce type d'accompagnement.

Par ailleurs, un bilan de l'année avait été réalisé en fin d'année scolaire et nous avons apporté quelques correctifs à notre fonctionnement :

- Chaque professionnel intervient sur 2 types d'accompagnement au lieu de trois pour éviter le sentiment de morcellement (Classe UEE et ambulatoire ou semi-internat et ambulatoire)
- Une réunion interdisciplinaire spécifique au suivi en ambulatoire a été mise en place **tous les jeudis de 16h15 à 17h45**
- Tous les professionnels sont concernés par l'ambulatoire.

Nous avons pu constater que la rentrée a été assez sereine et nous avons pu nous mettre au travail dans un climat assez détendu malgré les contraintes imposées par la crise sanitaire (port du masque obligatoire, réorganisation des activités, des récréations, des temps de cantine pour éviter au maximum les brassages).

Le premier mois de cette année scolaire a été un temps d'accueil, de présentation et de mise au travail pour les **6 nouveaux jeunes** accueillis sur l'Unité et une reprise des projets pour les autres. La scolarité, les ateliers, les prises en charge thérapeutiques sont venus étayer les jeunes.

Les partenariats ont également pu reprendre (**14 conventions de stage signées pour les jeunes**), mais aussi le partenariat avec La Source qui a permis de transformer une zone un peu en dehors du regard des adultes en patio végétalisé grâce à l'impulsion d'une enseignante, d'une éducatrice spécialisée, d'une artiste ainsi qu'avec

la précieuse collaboration de deux éducateurs techniques ; **5 jeunes** ont travaillé à la réalisation de ce nouvel espace.

Malheureusement, du fait de la situation sanitaire, nous n'avons pas pu faire de vernissage comme pour les autres œuvres.

Ce dernier trimestre de l'année civile a donc été intense, par moment compliqué mais grâce à une équipe solide et engagée que je tiens de nouveau à remercier, nous avons pu traverser les écueils et nous sommes prêts à affronter les nouveaux défis qui nous attendront en 2021, tant il est maintenant évident qu'une année en DITEP ne saurait être une année calme et tranquille.

## UNITE DE VENISSIEUX

Rapport d'activité du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020

F. MAHDADI (Adjoint de Direction Unité « Vénissieux »)

L'année 2020 devait permettre d'éprouver le passage en fonctionnement par unités sur l'ensemble du dispositif ITEP.

Bien entendu la pandémie de covid19 et ses conséquences nous ont obligés à adapter nos interventions de mi-mars à mi-mai, puis de mai à juillet et enfin de septembre à décembre.

C'est pourquoi nous aborderons l'année 2020 en fonction des périodes :

### Janvier-Mars :

Sur l'ensemble de l'année 2020, l'unité Vénissieux a accompagné 38 jeunes avec le soutien de 4 éducateurs spécialisés, 1 éducateur sportif à ½ temps, une orthophoniste et une psychomotricienne à ½ temps et 3 professeurs des écoles. Cette équipe et ces jeunes sont également soutenus par un binôme de psychologues presque chacun à ½ temps.

Deux classes ont été installées en interne et une unité d'enseignement externalisée a poursuivi son activité au sein du collège Jules Michelet de Vénissieux

Parmi ces 32 jeunes, 14 sont accompagnés en Ambulatoire et parmi eux, 4 ont un accompagnement complémentaire via l'UEE du collège J. Michelet de Vénissieux.

Parmi les 24 jeunes restants, 6 bénéficient d'un accompagnement via l'UEE du collège J. Michelet de Vénissieux en plus des prises en charge en interne à l'ITEP.

Seuls 3 jeunes ont bénéficié d'emplois du temps aménagés. En effet l'équipe avait fait le choix à la rentrée 2019 de fixer le principe d'un accueil à temps plein pour la majorité des jeunes (autant que possible).

9 jeunes de cette unité bénéficient de temps en ateliers préprofessionnels.

4 jeunes de l'unité de Vénissieux bénéficient également d'une prise en charge sur l'unité d'hébergement séquentiel.

### Mars-mai :

A la mi-mars 2020, le confinement annoncé par le gouvernement nous a amené à adapter notre pratique d'accompagnement de manière tout à fait inédite. Tous les jeunes de l'unité ont été accompagnés en distanciel (quelques rares exceptions, du fait de leur fragilité personnelle ou familiale, l'ont été en proximité physique).

L'enjeu majeur de cette période était de maintenir le lien avec les jeunes et leurs familles. Un des autres enjeux était, autant que faire se peut, maintenir les jeunes dans les apprentissages scolaires (allers-retours réguliers entre les enseignants et jeunes via la Poste, mails...).

L'équipe pluridisciplinaire, durant cette période, a su faire preuve d'innovation en proposant aux jeunes, via les nouvelles technologies, des activités (individuelles et de groupes). A ce titre nous avons tenté d'équiper certaines familles de matériel.

Nous avons pu constater (ce qui fut une bonne surprise) que finalement presque aucun jeune n'a décroché.

### Mai-juillet :

La période avant l'été 2020 a été l'occasion de « reprendre » le rythme d'accueil au sein de l'établissement au cas par cas. En effet comme au niveau national, la liberté de choix a été laissée aux familles de permettre à leur enfant de revenir à l'établissement ou de poursuivre l'accompagnement à distance.

Nous avons pu constater que nombre de jeunes et de familles ont été plutôt favorables à un retour à l'établissement (seulement 5 familles n'ont pas fait ce choix du fait du caractère vulnérable du jeune ou de certains membres de son entourage).

Durant cette période, nous avons privilégié des accueils individualisés dans un premier temps afin d'accompagner les jeunes dans l'intégration, appropriation des mesures sanitaires mises en place (circulation au sein de l'établissement, respect des gestes barrières...).

#### Septembre-décembre :

Le quatrième trimestre de l'année 2020 a permis de reprendre les accompagnements des jeunes de l'unité d'une manière proche de la normale.

8 nouveaux jeunes ont rejoint l'unité à la rentrée de septembre (5 en interne et 3 en Ambulatoire). 4 jeunes ont quitté l'unité durant cette période. Tous avaient atteint la majorité et n'ont pas souhaité poursuivre l'accompagnement.

#### **Unité d'hébergement séquentiel :**

2020 avec sa crise sanitaire a fortement impacté le fonctionnement de cet outil du DITEP.

De janvier à mars, l'unité d'hébergement a poursuivi son évolution vers des propositions d'accompagnement singulières et adaptées à chaque jeune accueilli. Les accueils se faisant de 1 nuit à 4 nuits par semaine et ont concerné 18 jeunes

L'accueil temporaire, afin de favoriser les mises en stage sur le secteur de Givors a été expérimenté donnant pleinement satisfaction.

Comme l'ensemble de l'institution, cet outil de prise en charge du DITEP a entamé une mutation devant permettre plus de souplesse et de réactivité afin de répondre au plus près au besoin des jeunes et des familles. Le cheminement amenant à la possibilité d'accueillir des filles et ainsi proposer aux jeunes un accueil mixte s'est poursuivi et finalisé. Malheureusement, pour l'heure aucune candidate ne s'est manifestée.

**Nota :** durant le confinement, l'unité d'hébergement a accueilli temporairement le dispositif d'accueil mutualisé en mettant à disposition ses locaux et son personnel (qui est intervenu entre mars et mai au DITEP Elise Rivet du Prado).

#### Partenariat :

Malgré le caractère inédit de la situation, lié à la Pandémie de Covid-19, nous avons tenté de construire des liens de partenariat afin de proposer aux jeunes de l'unité des accompagnements novateurs de qualité : Collège Frédéric Mistral : L'unité de Vénissieux a repris la gestion de l'UEE de Feyzin. En effet, après « une année scolaire » de fonctionnement, celle du collège Jules Michelet de Vénissieux n'a pas été reconduite. Les deux parties ne se retrouvant pas autour d'objectifs communs.

Zoothérapie : Comme l'année dernière un partenariat fort avec la ferme pédagogique de Mornant a été reconduit, permettant à plus de jeunes de l'institution de bénéficier de temps d'activité autour du bien-être animal.

Atelier Vidéo : Depuis la rentrée de septembre 2020, un intervenant extérieur assure un atelier Vidéo.

L'objectif de cet atelier est de réaliser un reportage sur l'établissement en impliquant les jeunes à toutes les étapes d'un tel projet (de l'écriture au montage, avec l'accès à du matériel professionnel).

Autres partenaires institutionnels : Certains des jeunes que nous accueillons au sein de l'unité de Vénissieux nous amènent à collaborer avec plusieurs autres partenaires institutionnels : Aide sociale à l'enfance, Protection judiciaire de la jeunesse, établissement de placement ou en charge d'accueil familial, assistants familiaux... Cela permet de ne pas cloïser les accompagnements et d'avoir une vision globale et partagée des situations les plus fragiles et d'y apporter des réponses au plus près des besoins.

**Rapport d'activité 2020 de l'équipe thérapeutique du DITEP la Cristallerie**  
 (partie rédigée par le Dr HESPEL-RENOUX, Mmes BENZEMMA, BOURRUT-LACOUTURE, BUISSON, TROGNON, VALENTE et M. BOUZOUIKA, psychologues, Mmes PAPILLON et VILLENEUVE, psychomotriciennes, Mme OUERTANI, orthophoniste et Mmes FLECHET et BOUCHET, Infirmières Diplômées d'Etat).

Synthèse des effectifs présents sur l'année

L'équipe cette année a été renforcée avec l'arrivée de Mme VILLENEUVE, psychomotricienne, en mai 2020, sur l'unité Vénissieux à 0,5 ETP.

Nous avons par contre connus des moments d'absence avec l'arrêt prolongé de Mme BENZEMMA, psychologue clinicienne, sur l'unité Givors 2 à 0,5 ETP, absente depuis juillet 2020 jusqu'à la fin de l'année et remplacée par Mme BIOJOUX entre le 02/11/2020 et jusqu'au 31/01/2021.

Au niveau de l'équipe des infirmières, est arrivée Mme BERNARD le 06/01/2020 en remplacement du départ en retraite de Mme Blondel. Mme BERNARD est partie en septembre 2020 et a été remplacée le 02 novembre 2020 par Mme BOUCHET

N'ont pas été recrutés pour l'année 2020 le 0,5 ETP de pédopsychiatre (arrivée de Mme le Docteur AUGUSTE le 11 janvier 2021) et le 0,5 ETP d'orthophonie (passage de 0.75 ETP à 1 ETP pour Mme OUERTANI -Orthophoniste de la Cristallerie le 1<sup>er</sup> février 2021).

L'activité quantitative du médecin pédopsychiatre, des psychologues, des psychomotriciennes et de l'orthophoniste est répertoriée, en partie, dans les deux tableaux suivants :

**Activités cliniques directes**

	Médecin pédopsychiatre	Psychologues Unité Givors 1	Psychologues Unité Givors 2	Psychologues Unité Vénissieux	Orthophoniste	Psychomotricienne
Entretiens admissions	62	11	13	13		
Suivis individuels hebdomadaires	1	7	12 dont 4 ambulatoires et 1 repas thérapeutique	12	22 dont 7 en ambulatoire	15 dont 6 entre janvier et juillet et 9 entre septembre et décembre 2020
Prise en charge groupales		10 pour le groupe « photo langage »			Voir ci-après	Voir ci-après
Rencontres jeunes/psycho/ réfèrent éducateur		4				
Rencontres jeune et sa famille	68 dont 25 avec un membre de l'équipe thérapeutique et/ou éducative	6		28 dont 8 avec la pédopsychiatre	ponctuellement	
Rencontres pluri professionnels du jeune et sa famille		13			ponctuellement	1 CMP adulte
Rencontres ponctuelles de jeunes	20	1 sur plusieurs rencontres		20		
Signatures PPA		13		9	ponctuellement	

Passation de bilan		1			10 reçus et traités et 8 bilans réalisés et rédigés	10, suivis de 8 retours de bilans aux familles et aux jeunes concernés avec le ou la psychologue référent
Entretiens téléphoniques avec la famille		3		5	ponctuellement	3 psychomotriciennes libérales et ergothérapeute
Entretiens téléphoniques avec des partenaires		5		7 (CMP de Vénissieux et CMP de Mions)	ponctuellement	
Participation au Conseil de Vie de jeunes				hebdomadaire		
Participation à la journée d'intégration				Présence des 2 psychologues	Oui sur l'Unité de Vénissieux	Présence sur l'Unité de Vénissieux

#### Activités cliniques indirectes

	Médecin pédopsychiatre	Psychologues Unité Givors 1	Psychologues Unité Givors 2	Psychologues Unité Vénissieux	Orthophoniste	Psychomotricienne
Réunions d'équipes	Hebdomadairement et alternativement (UG1 et UG2)	Hebdomadaires	hebdomadaires	hebdomadaires	Hebdomadaires	hebdomadaires
Réunions Classes Externalisées		Hebdomadaires	hebdomadaires	hebdomadaires		
Réunions Ambulatoire		Hebdomadaires	hebdomadaires	hebdomadaires		
Réunions d'harmonisation clinique	Hebdomadaires	Hebdomadaires	hebdomadaires	hebdomadaires	Hebdomadaires	hebdomadaires
Réunions de cadres	mensuelle	Mensuelle	mensuelle	Mensuelle		
Réunion Unité d'Hébergement				Hebdomadaire avec 1 psychologue		
Analyse de la pratique	mensuelle	Mensuelle	mensuelle	Mensuelle	Mensuelle	mensuelle
Réunions multi partenariales avec l'extérieur	8	11		10	ponctuellement	
Dossier MDMPH	12					

Eléments d'activité venant en complément de ces tableaux :

#### Activité clinique directe pour les psychologues :

- 4 rencontres Psychologue / Psychomotricienne ou Orthophoniste (unité Vénissieux)
- consultations mensuelles inter-institutions : travail qui se déroule sur le lieu de soin, en présence du Médecin et de la Psychologue du CMP, avec le jeune concerné accompagné de deux professionnels de l'ITEP, son éducatrice et psychologue (unité Vénissieux)
- reprise d'une prise en charge groupale encadrée par une éducatrice et une psychomotricienne accueillant deux jeunes ambulatoires (unité Givors 1)

- groupe tissus : depuis sept 2020 concerne 2 jeunes (psychomotricienne/psychologue) unité Givors 1
- temps thérapeutique pour un jeune avec un binôme de professionnel. Il s'adresse à un jeune de l'ITEP. Il est co-animé par la psychomotricienne et la psychologue du service. Il a lieu toutes les semaines et dure ¾ d'heure (unité Givors 1)
- groupe jeux de rôle : 4 jeunes de janvier 2020 au confinement de mars (unité Givors 1)
- mise en place cette année d'un questionnaire adressé aux jeunes de l'unité permettant d'évaluer où ce dernier se situe dans sa vie, sa santé physique et psychologique, son projet, son environnement familial etc....cet outil sert à la fois de médiation, de support de lien entre lui et l'équipe, permettant de mettre en lumière de manière exhaustive certaines problématiques qui ne le seraient pas de manière spontanée. Il est également un outil d'évaluation et de suivi des jeunes que nous accompagnons (unité Givors 2)

#### Activité clinique directe pour les psychomotriciennes :

- 2 adolescents de l'Unité de Vénissieux ont bénéficié du duo « des sens et des mots » co-animé avec l'orthophoniste (entre janvier et juillet 2020)
- 6 jeunes de l'Unité de Givors 2 (classe externalisée) ont été concernés par le groupe Connaissance de Soi par le corps (entre janvier et juillet 2020)
- 4 jeunes filles ont bénéficié du « groupe filles » co animé avec une éducatrice (entre janvier et juillet 2020)
- mise en place du groupe jeu de rôles co-animé avec une psychologue accueillant 1 jeune de l'unité 1 et 2 de l'unité Vénissieux
- pendant le confinement : suivis téléphoniques de l'ensemble des jeunes suivis mis à part 2 qui ont refusé et ont été suivis par les éducateurs, participation aux Padlets, visites en bas du domicile
- post confinement : reprise de la plupart des suivis sur place. Arrivée, en mai, d'une nouvelle psychomotricienne à mi-temps
- 4 jeunes UG1 groupe découverte détente équilibre (entre septembre et décembre 2020)
- 4 jeunes UG2 classe Casanova groupe mise en situation (entre septembre et décembre 2020)
- 4 jeunes UG1 groupe attention concentration (entre septembre et décembre 2020)
- 2 adolescents de l'Unité de Vénissieux bénéficient du duo « des sens et des mots » co-animé avec l'orthophoniste (entre septembre et décembre 2020)
- 2 jeunes de l'Unité Vénissieux bénéficient d'un binôme relaxation co-animé par les 2 psychomotriciennes du DITEP (entre septembre et décembre 2020)
- 2 jeunes participent au groupe « Tissus » co-animé avec une psychologue (entre septembre et décembre 2020)
- 1 jeune bénéficie d'un suivi psychologue/psychomotricité (entre septembre et décembre 2020)

#### Activité clinique directe pour l'orthophoniste :

- **Bilans orthophoniques et comptes rendus**, lors de la première année afin de mieux évaluer les besoins, ou en cours de route pour des demandes spécifiques (dossier de demande d'aménagement des examens, orientation...). Ou bien de simples **rencontres** pour faire le point avec un jeune inscrit dans le DITEP si des suivis orthophoniques importants ont eu lieu avant son arrivée.

Des **prises en charge individuelles et/ou de groupe** peuvent être proposées :

En individuel, une part ludique et de créativité est laissée, accompagnant un travail plus spécifique selon les besoins (développement des aptitudes d'analyse et de rétention, du raisonnement, des stratégies en lecture et en orthographe...), utilisant des supports adaptés aussi aux centres d'intérêt de chacun (jeux ou livres avec des thèmes choisis).

Diverses médiations peuvent être utilisées dans les groupes (contes, jeux, films...).

- 2 jeunes suivis dans le cadre du groupe « Des sens et des mots » (entre janvier et juillet 2020)
- 6 jeunes dans le groupe « Actus » (entre janvier et juillet 2020)

- pendant le confinement, poursuite régulière des suivis en télétravail par téléphone, mail, visio, envois postaux...
- 2 jeunes suivis dans le cadre du groupe « Des sens et des mots » (entre septembre et décembre 2020)
- 4 jeunes dans le groupe « Ecriture » (entre septembre et décembre 2020)

A noter :

*\*les PEC (prise en charge) individuelles sont généralement de 3/4H mais certaines sont d'1H en raison des besoins massifs observés (et impossibilité de trouver deux créneaux dans la semaine)*

*\*Il est très complexe d'établir des priorités dans les suivis, ce qui est lié à la « dispersion » des demandes pour l'orthophoniste, intervenant sur toutes les modalités et transversale aux 3 Unités avec un temps de travail partiel (0.75% ETP)*

*\*Le temps de trajet et d'installation dans les locaux mis à disposition est à considérer pour le suivi des jeunes en Ambulatoire, ainsi que le temps nécessaire pour faire le lien avec les équipes sur place.*

*\*Toutes les PEC en binôme interdisciplinaire prévoient un temps hebdomadaire de reprise entre les intervenants.*

#### **Activité clinique indirecte pour l'orthophoniste :**

- Préparation des séances, comptes rendus de suivis
- Documentation et formation
- Temps institutionnels de réflexion sur le projet, ou de formation collective
- Rencontres avec les familles pour le bilan, l'élaboration et le suivi des prises en charge organisées en lien avec l'éducateur ou le psychologue référent.
- Contacts, téléphoniques et/ou par e-mail, et rencontres avec les orthophonistes et les partenaires (précédents ou actuels) pour avoir des informations, des éléments de référence, assurer la continuité et la cohérence des propositions.
- Accueil et formation d'étudiants-stagiaires en orthophonie
- Participation au Comité de Pilotage de la Démarche Continue d'Amélioration de la Qualité

#### **Activité de l'infirmier**

L'infirmier est un lieu accueillant pour les adolescents, ouvert et d'intervention quotidienne.

L'essentiel du travail de l'infirmier est l'accueil des jeunes en souffrance physique ou psychique au cours de la journée. Il s'agit pour l'infirmière d'offrir un espace d'écoute et de bienveillance quels que soient leur souffrance, leur questionnement.

C'est aussi un moment individuel privilégié d'information et de prévention pour les guider dans la prise de conscience de leur part de leur santé psychique et physique.

Les infirmières assurent les visites médicales, le suivi de la santé des jeunes et participent à l'animation de groupes à visée thérapeutique et à visée prophylactique.

Elles se chargent également des déclarations d'accidents bénins des adolescents et des professionnels et des accidents corporels auprès de la MAIF.

Elles accompagnent les adolescents à l'hôpital et préparent les traitements et les pharmacies pour l'hébergement, l'UAR et les transferts.

Par ailleurs, elles ont en charge le suivi des ordonnances et des dossiers médicaux.

**Activité clinique indirecte :** participation aux réunions d'équipe, réunions d'harmonisation clinique, réunions de régulation des situations complexes, entretiens de préadmission au moment de l'accueil d'un jeune, constitution du dossier médical.

**Activité clinique directe :** 3 jeunes suivis par la diététicienne et une moyenne de 135 visites à l'infirmier par mois.

#### Bilan et perspectives pour le pôle thérapeutique :

Arrivée du Dr Auguste, pédopsychiatre, à 0,5 ETP le 11 janvier 2021.

Augmentation du temps de présence orthophonie de Mme OUERTANI avec un passage de 0,75 ETP à 1 ETP le 1<sup>er</sup> février 2021.

Le recrutement de l'équipe thérapeutique sera donc au complet sauf un 0,25 ETP d'orthophonie pour l'année 2021.

### Activité du service social

(partie rédigée par Mme CHAMBAZ, assistante de service social)

L'activité du service social en 2020 a été influencée par les conditions sanitaires et la vacance du poste à mi-temps à compter de mars.

La crise sanitaire a permis de réinventer une forme d'intervention sociale en distanciel et de s'appuyer sur les ressources que les familles et les jeunes ont su trouver ou développer pendant cette période difficile.

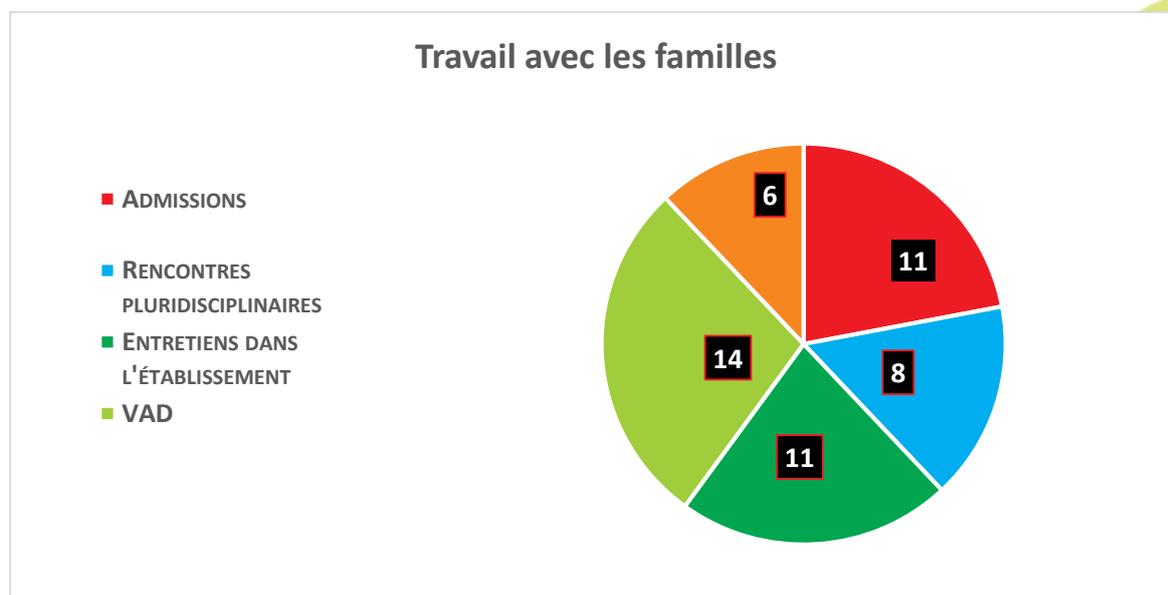
Néanmoins, la situation a morcelé les suivis, interrompu certains projets (groupes pluridisciplinaires, actions de prévention...), suspendu ou reporté des partenariats.

#### 1. Partenariat

La construction du réseau partenarial se poursuit néanmoins sur l'ensemble du territoire métropolitain et départemental. Les dispositifs et les établissements liés à la protection de l'enfance restent nos partenaires privilégiés (cf. annexe 2). Le partenariat avec l'éducation nationale se développe de plus en plus.

Le service a participé à 32 rencontres partenariales en 2020 dont 4 synthèses en CMP/CATTP et à 3 ESS. Les 25 autres concernaient un dispositif lié à la Protection de l'Enfance ou une autre institution médico sociale.

#### 2. Les familles



#### 3. Projets personnalisés

Nous avons participé à l'élaboration du projet de 36 jeunes. Le contexte ne nous a permis d'assister qu'à deux échanges avec les familles autour du projet du jeune.

## Activité du service de suite

(partie rédigée par M. LANG, éducateur spécialisé)

Cette année 2020, le service de suite compte 68 jeunes en accompagnement. 18 sont sortis en 2020. Le passage de l'institution en Dispositif ITEP avec la mise en place d'un accompagnement en ambulatoire a eu pour effet l'allongement de la prise en charge des jeunes accueillis, souvent jusqu'à leurs 20 ans.

Pour les jeunes qui sont sortis les années précédentes, le suivi continue, avec des réussites, plusieurs sont en mesure d'obtenir leur CAP à la fin de l'année, d'autres ont entamé des formations, se sont inscrits à la mission locale, ont eu un emploi soit dans le milieu ordinaire soit en ESAT et quelques autres restent en difficultés et en rupture plus ou moins avancées de liens avec le service de suite de l'ITEP.

Aujourd'hui, avec les sortants de cette année, le décompte est comme suit :

- 8 jeunes bénéficient d'un suivi très régulier avec des contacts permanents.
- 17 jeunes ont des contacts moins réguliers.
- 15 jeunes ont des contacts éloignés.
- 28 jeunes sont en rupture de contacts.

En 2020, le service de suite a continué d'accompagner et soutenir, en lien avec les équipes de La Cristallerie, certains jeunes encore inscrits à l'ITEP. La possibilité d'avoir des conventions de stage en milieu protégé sans limite de temps est un outil utilisé régulièrement.

On peut souligner que des jeunes qui ont fait preuve d'un absentéisme récurant avant la sortie (absence quelquefois de plus d'un an) sont des jeunes qui ne sont pas, ou très rarement, en demande auprès du service de suite. Le service est également sollicité de façon ponctuelle par des jeunes qui ne sont plus bénéficiaires du service de suite ou des services médico-sociaux qui s'en occupent.

Certaines situations mobilisent le service de suite de manière intensive sur une période dans la mise en œuvre d'un projet. Lorsque ce projet aboutit le service reste plus ou moins actif en fonction des situations mais toujours en veille.

Un temps de recherche de partenaires, de structures à chaque fois différentes en fonction des situations est par moment chronophage. Un travail de partenariat avec différents partenaires se met alors en place (patrons d'entreprise, Mission locale, ESAT, Etablissements d'insertions...).

En plus de ces accompagnements, le Service de suite participe quelques fois en fonction des thèmes abordés :

- à un groupe "Ados" qui regroupent des professionnels du bassin Givordin (Unité psychiatrique Mongelat, CMP Ados et Adultes, CMPP, CPEF, infirmières scolaires, PRE (Programme de réussite éducative) Givors et Grigny, CSAPA, éducateurs de prévention, centres sociaux Givors /Grigny, Conseil Général... dans le cadre du CLSM de Givors (Conseil Local de Santé Mentale de Givors).

Ce groupe se réunit tous les 2/3 mois et représente environ 4 rencontres par année scolaire. Le temps est de deux heures qui propose des informations diverses concernant le secteur médico-social du bassin, la présentation d'un service ou d'une structure puis l'étude d'une situation rendue anonyme.

- au bilan annuel de la Chambre des Métiers sur la Campagne Apprentissage, sont présents les référents de la Chambre du Commerce et de l'Industrie et de la Chambre d'Agriculture ainsi que des établissements de formation qui pratiquent des adaptations pédagogiques, des prestataires AGEFIPH qui prennent en charge nos jeunes pour ces adaptations. Ce dernier point est en cours d'évolution.

En effet, l'établissement évoluant d'ITEP en Dispositif ITEP, cet accompagnement auprès de la chambre des métiers est de plus en plus réalisé par les éducateurs référents. Un travail est en cours de réflexion quant aux différentes articulations à trouver entre le service de suite, le travail mené en ambulatoire et les jeunes proches de la fin de leurs prises en charges en interne. L'évolution concerne aussi l'articulation avec les



assistantes sociales du DITEP. Egalement la constitution d'une équipe avec une psychologue et un adjoint de direction attribué au service suite.

- au collectif de Service de Suite qui regroupe des établissements médico-sociaux (ITEP, IME, IMPRO, ESATI, SAVS, SESSAD, service logement en appartement...) qui partagent les mêmes besoins dans l'accompagnement des jeunes qu'ils accueillent. Ces temps permettent de maintenir des liens et de s'informer mutuellement sur des nouveautés, des changements, des textes de lois concernant nos pratiques, un établissement ou service potentiellement partenaires est invité à chaque réunion.

En 2020 ce groupe ne s'est plus mis en place (crise sanitaire ?). Des discussions sont en cours pour le relancer.



Tableau 20

	Nbre jours ouverture	capacité autorisée internat en places	taux d'occupation internat	Taux file active	nbre de journées internat (nbre de jours ouverture x nbre de personnes x taux d'occupation)	capacité autorisée semi-internat (nbre de jours x nbre de personnes x taux d'occupation)	taux d'occupation semi-internat (nbre de jours x nbre de personnes x taux d'occupation)	Taux file active	nbre de journées semi-internat (nbre de jours x nbre de personnes x taux d'occupation)	capacité autorisée ambulatoire en places	taux file active	nbre de personnes accompagnées	nbre d'actes
Activité contractualisée et/ou prévisionnelle	208	8	90 %	8.8	1498	86	90 %	94,6	16099	17 à compter du 1er septembre 2020	23.8		524
Activité réalisée	208		80,53 %	12.5 en moyenne	1340		80.01 %	82.58 en moyenne	14313		46.25 en moyenne		1396

# Les projets de l'année

Dans le cadre du passage en fonctionnement en dispositif, La Cristallerie devait, sur l'année 2020, poursuivre son travail de réflexion et d'ajustement autour de la nouvelle organisation effective depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2019.

En parallèle et en lien avec le projet de réécriture du projet d'établissement, différents groupes de travail ont été constitués autour des thématiques suivantes : l'accompagnement ambulatoire, l'évolution des ateliers préprofessionnels, le service de suite.

Le contexte sanitaire a généré bien d'autres priorités et a suspendu la poursuite de ces travaux. Nous espérons qu'ils puissent reprendre en 2021 si la disponibilité des équipes, pour répondre aux contraintes liées à la pandémie, et les contraintes sanitaires le permettent.

Malgré ces perspectives suspendues, l'établissement a néanmoins fait face à la fermeture de l'UAR et au déploiement de places en ambulatoire.

## 5. TRAVAILLER EN PARTENARIAT

**La Cristallerie participe** (le directeur, un adjoint, une psychologue et une assistante de service social) **à un groupe de réflexion inter-institutionnel autour de situations complexes**. Le principe est de construire un travail d'élaboration et d'échanges autour de situations difficiles et de penser ensemble l'accompagnement possible de celles-ci. Sont présents : des professionnels de différents DITEP, le médecin responsable du pavillon pour adolescents Flavigny au Vinatiers, l'adjoint au chef de service à la direction de la prévention et de la protection de l'enfance, une directrice de la PJJ et un inspecteur ASH. **4 rencontres en 2020**.

Au niveau thérapeutique, social, éducatif et pédagogique, les liens partenariaux se font tout au long du parcours du jeune. A son admission comme à son départ pour assurer la continuité des accompagnements mais également durant sa prise en charge pour assurer la coordination et l'articulation des prises en charge.

Ces liens peuvent se manifester par des rencontres, échanges téléphoniques, écrits ou des temps de synthèse pluridisciplinaire.

### Liens avec le sanitaire :

Ils concernent

- la psychiatrie de secteur : CMP, CATTP, HDJ enfant mais aussi adulte
- les hôpitaux public et cliniques privées, praticiens libéraux : psychiatres, psychologues, orthophonistes, psychomotriciens, ergothérapeutes

Concernant la psychiatrie de secteur nous sommes actuellement en lien avec tous les CMP, CATTP et Hôpital de Jour enfant ou adulte accueillant un de nos jeunes ce qui représente un secteur extrêmement élargi regroupant 3 Centres Hospitaliers Spécialisés ; celui de Saint Jean de Dieu couvrant le territoire où nous recevons le plus de jeunes mais aussi celui du Vinatier et celui de Saint Cyr au Mont d'Or pour le Rhône. Nous

sommes également en lien avec les CMP du département de l'Isère et de la Loire pour les jeunes qui y sont reçus. Ceci représente au total plus de 12 secteurs de psychiatrie adulte et 9 secteurs de pédopsychiatrie.

Concernant les établissements hospitaliers nous sommes en lien avec les unités Ulysse de Saint Jean de Dieu, de Flavigny et du 6/13 du Vinatier en ce qui concerne la psychiatrie de secteur.

Concernant les établissements publics hospitaliers nous sommes en lien avec l'HFME, l'hôpital nord Saint Etienne et le pavillon N de l'hôpital Edouard Herriot

Concernant les établissements privés nous sommes en lien avec le centre CLEA (centre lyonnais des apprentissages et des émotions) recevant certains jeunes en Hôpital De Jour privé

Les partenaires libéraux sont répartis sur tout le territoire du Rhône avec une concentration plus importante dans le secteur Givors/Grigny

#### **Lien avec le médico-social :**

Liens avec les SESSAD, DITEP, d'où viennent les jeunes que nous accueillons mais aussi où il doit y avoir relais du fait d'un changement de prise en charge ou pour une co-prise en charge inter DITEP ; du fait de notre localisation ou de notre appartenance associative nous sommes plus particulièrement en lien avec l'équipe thérapeutique du DITEP des Eaux vives de Grigny et de la Pavière de Mornant, du SESSAD des Liserons de Saint Laurent D'Agny, du SESSAD autisme de Givors, du DITEP Maria Dubost et DITEP de Villeurbanne, mais aussi les DITEP Antoine Chevrier, Arc en Ciel, le SITEP de Saint Priest et le SESSAD de Vénissieux.

Nous sommes également en lien avec l'ensemble des structures pouvant être amenées à prendre le relais des jeunes accompagnés par notre DITEP : impro, ESAT, foyer de vie, mission locale, les Clés de l'Atelier, CAP Emploi, Messidor, Pole Emploi.

**Liens avec l'éducation nationale :** échanges réguliers avec les différents établissements scolaires accueillant des jeunes accompagnés par la Cristallerie, participations des membres de l'équipe pluridisciplinaire aux ESS. Lien avec les psychologues scolaires ayant réalisés des bilans pour les jeunes que nous accompagnons ou des suivis.

L'équipe pluridisciplinaire peut également être sollicitée pour les aménagements pédagogiques de l'ensemble des jeunes accueillis en ambulatoire ce qui représente un nombre très important d'établissements : primaire, collège, lycée général et professionnels, MFR... sur le département du Rhône ainsi que quelques établissements de l'Isère et de la Loire (Cf. Annexe N°1).

**Liens avec la protection de l'enfance :** échanges réguliers avec les services de la Protection de l'Enfance et participation des membres de l'équipe pluridisciplinaire à des synthèses multi partenariales avec les MECS ou l'ASE ou lors de rencontres dans le cadre de prises en charge partagées.

Les partenaires privilégiés repérés sont les travailleurs sociaux et psychologues de la sauvegarde 69, de l'ASE métropole et Rhône, des MECS, des Services de prévention, la PJJ (cf. Annexe 2).

**Liens avec les MDPH :** du Rhône, Loire, Isère, Ardèche, Drôme

**Liens avec la Justice :** TGI de Lyon (Greffes, éducateurs), Commissariats de Givors, Vénissieux, Saint Etienne, Gendarmeries d'Ampuis, et de Saint Genis Laval, PJJ.

**Liens avec la culture :** SUBS (Les Subsistances Laboratoire International de Création Artistique), Théâtre de la Renaissance, TNP, Bibliothèques, Médiathèques ....

**Liens avec les associations :** Secours Populaire Givors, Croix Rouge, Emmaüs Villeurbanne, l'ALPIL (Action pour l'Insertion Par le Logement), AILJOJ (aide au logement des jeunes), GRIM (Protection des majeurs accompagnement à la vie Sociale), ALYNEA (Association Lyonnaise d'Ecoute et d'Accompagnement), Le MAS (Mouvement d'Action Sociale, LAHSo (L'Association de l'Hôtel Social), CSAPA (Association addictions), CPEF

(Centre de Planification et d'Education Familiale), CIDFF (Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles) ...

**Liens avec les dispositifs emploi/insertion** : les clés de l'atelier, les missions locales (sud, est et Lyon), pôle emploi, CAP emploi, Messidor...

**Liens avec les mairies** et notamment celle de Givors

Au final l'élargissement de l'âge des publics accueillis, des problématiques multiples et d'une surface géographique couverte extrêmement étendue font que le lien partenarial est très conséquent en quantité et en diversité.

## Travailler avec les familles

Le travail avec les familles est un des points constants de réflexion au sein de La Cristallerie. Depuis plusieurs années, il fait ainsi l'objet de formations collectives régulières pour aider les professionnels à mieux comprendre certains fonctionnements familiaux et à mieux accompagner les familles, chacune dans ses singularités.

Ce travail se décline tout d'abord au travers d'échanges téléphoniques réguliers entre les professionnels, notamment les éducateurs référents, et les parents mais aussi sous formes de rencontres informelles. Il se décline aussi par des rendez-vous plus formalisés qui rythment l'année : au moins un pour finaliser l'élaboration du Projet Personnalisé d'Accompagnement et le signer ensemble et trois pour la remise des bilans trimestriels.

Nous essayons, autant que possible, d'être attentifs à la place de chaque parent dès l'admission. Celle-ci a d'ailleurs été complètement repensée ces dernières années afin qu'après un premier entretien d'accueil avec le directeur, un des deux médecins pédopsychiatres et un des trois adjoints de direction, une réponse positive puisse être donnée dans les jours suivants aux parents. Une fois leur accord retourné à l'établissement, les rendez-vous ensuite proposés pour préparer l'accueil effectif du jeune s'inscrivent donc déjà dans un processus de travail avec la famille.

Les parents sont aussi sollicités pour participer au Conseil de la Vie Social (3 réunions par an) avec une participation qui reste néanmoins limitée (1 à 3 familles présentes en moyenne). Enfin, lors de la journée de rentrée, les familles sont invitées à partager un buffet le midi avec leurs enfants et les professionnels ce qui permet des temps d'échanges plus informels très précieux dans le lien qui peut s'établir avec certains parents.

## Les partenariats et les conventions

En 2020, le DITEP La Cristallerie a conventionné avec les établissements scolaires dans le cadre des Unités d'Enseignement Externalisées mais aussi avec l'ensemble des établissements scolaires accueillant un ou plusieurs jeunes accompagnés par le DITEP.

Des conventions ont aussi été formalisés avec le DITEP de Villeurbanne et celui de Clair'Joie pour permettre à des jeunes accompagnés par ces DITEP de bénéficier de temps sur un atelier sur La Cristallerie (2 jours par semaine).

Tableau 19

Recouvrement Protection de l'enfance - DITEP	
nombre d'adolescents de l'effectif au 31/12 placés (MECS-Familles d'accueil)	20

## 6. L'ORGANISATION DU SERVICE

### Le projet de service

Le DITEP La Cristallerie, comme les deux autres DITEP de l'association, devait s'engager en 2020 dans un travail de réécriture et d'actualisation de son projet d'établissement dans un contexte de fonctionnement en dispositif. La situation sanitaire a différé le démarrage de cette démarche à début 2021.

Ce travail sera mené de manière coordonnée, concomitante et complémentaire au sein des 3 DITEP des PEP69/ML pour favoriser une dynamique de secteur et construire un dispositif d'accompagnement à l'échelle de l'ADPEP69.

Pour ce faire, le secteur DITEP sera accompagné par champ social, un organisme engagé depuis des années dans la dynamique de fonctionnement en dispositif.

Ce projet s'inscrit dans une démarche participative de l'ensemble des salariés.

### L'organisation interne

Afin de déployer un fonctionnement souple et modulable pour répondre au plus près des besoins d'accompagnement de chaque jeune et éviter les ruptures de parcours, La Cristallerie s'est réorganisée, dès la rentrée de septembre 2019, en trois unités : *l'unité Givors 1*, *l'unité Givors 2* et *l'unité de Vénissieux*.

Chacune de ces 3 unités :

- Accompagne environ 35 à 40 jeunes de 12 à 20 ans dans une logique de territoire (avec un âge étendu pour les suivis ambulatoires).
- Est composée d'une équipe pluridisciplinaire de professionnels (thérapeutes, éducateurs, professeurs des écoles) sous la responsabilité d'un adjoint de direction.
- Bénéficie, en son sein, de toutes les modalités d'accompagnement : accueil en journée dans les murs de l'établissement, accueil sur une Unité d'Enseignement Externalisée (UEE), suivi ambulatoire, ateliers préprofessionnels, emplois du temps partagés et/ou aménagés selon les besoins, stages en entreprise... Un jeune peut, par exemple, être deux jours au collège, un jour en classe externalisée, un jour en atelier et bénéficier d'une nuit à l'hébergement séquentiel ; sachant que cet emploi du temps changera si l'évolution de sa situation le nécessite.
- Continue à bénéficier de possibilités d'accueil pour les jeunes sur l'Unité d'Hébergement Séquentiel (1 à 4 nuits par semaine selon les besoins).
- Bénéficie des ateliers préprofessionnels qui resteront tous basés sur Givors afin de garder la spécificité de La Cristallerie et la diversité des propositions d'ateliers. Les jeunes accueillis à terme sur le site de Vénissieux se rendront sur le site de Givors les jours où ils seront en ateliers (en moyenne 2 jours par semaine). Pour ces adolescents, âgés de 14 ans au moins, ces trajets seront un appui pour développer l'autonomie indispensable notamment lors de stages.
- Bénéficie de temps d'éducateurs dédiés à la référence de projets/parcours et à de nouvelles formes d'accompagnement pour les jeunes en situation de décrochage (suivi hors les murs, visites à domicile, liens avec les infrastructures du quartier...).

Des réunions par unités ou institutionnelles permettent des espaces d'élaboration et de coordination (cf. Annexe 3 : cartographie des réunions)

## La démarche qualité

En 2020, la démarche d'amélioration continue de la qualité est caractérisée par :

- un Comité de Pilotage composé du directeur, d'un adjoint de direction, du responsable de la sécurité, d'une orthophoniste, d'un éducateur spécialisé, d'un professeur des écoles, d'un psychologue, d'une professionnelle sur des fonctions de maitresse de maison et d'agent d'entretien, d'une assistante de direction. La présence de la direction permet d'acter les décisions nécessaires et de donner toute sa dimension et sa légitimité au COPIL.

A noter que l'assiduité de l'ensemble des participants à ce COPIL a été moindre cette année. Cette instance devra veiller à la présence de chacun de ses membres afin de garder sa pertinence et son efficacité.

- seulement **3 réunions** du COPIL en 2020 ; le contexte sanitaire nous ayant contraint à annuler des réunions et à nous consacrer à d'autres priorités.
- la poursuite des actions définies dans le plan d'actions 2019-2021 à partir **d'une auto-évaluation** basée sur le nouveau référentiel, finalisée au 1<sup>er</sup> semestre 2019.
- la mise à jour régulière du tableau de suivi des actions par le COPIL.

## Tableau de suivi du plan d'actions 2019-2021

Action 1					Action 2	Action 3	Action 4	Action 5	Action 6	Action 7			Action 8	Action 9	Action 10	
Porter le projet de l'UAR sur l'extérieur et en interne					Le projet de l'UH	Les PPA	RBPP	EVASOFT	Procédure recueil des plaintes et réclamations	Evolution La Cristallerie			Les écrits	DUERP	Réseau	
Développer le partenariat de l'UAR	Présenter le nouveau projet	Associer les familles aux projets	Garantir un espace privatif pour les affaires de chaque jeune	Continuer à adapter les modalités d'accompagnement	Continuer à adapter le projet de l'UH en veillant à l'accessibilité de ce dispositif à chaque jeune	Travail d'élaboration du PPA avec les familles	Diffuser les RBPP afin de favoriser leur appropriation par les professionnels (groupe de travail sur des thématiques)	Veiller à ce que les données soient renseignées sur EVASOFT	Formaliser une procédure de recueil des plaintes et réclamations des jeunes et des familles	Accompagner les professionnels / passage en DITEP	Actualiser les différents documents / passage en DITEP, redéploiement de l'activité et passage aux PEP	Associer les familles à l'évolution de La Cristallerie (Favoriser leur participation au CVS)	Systématiser les différents écrits de suivi des jeunes et préciser les attentes quant à leur contenu	Actualiser le DUERP	Développer le partenariat notamment avec le secteur professionnel recherche de stages	Rechercher des contributeurs à la Taxe d'Apprentissage
Présenter le dispositif à de nouveaux DITEP	Poursuivre travail avec les différents DITEP partenaires, notamment par le biais de rencontres régulières	Mettre en place systématiquement des questionnaires s jeunes-familles et professionnels : envoi par l'équipe de l'UAR par courrier ou par mail. L'envoyer en différé 1 fois par trimestre. Dépouillement par l'équipe de l'UAR.	Acheter des casiers qui fermeront à clés. Devis à faire passer par l'équipe de l'UAR.	Travail au quotidien en appui sur les questionnaires, les attentes des professionnels	Mise en place de la mixité à l'UH	Ajuster la trame du PPA / passage en DITEP	Liens entre notre pratique et les RBPP	Formation à destination du pôle thérapeutique	Constituer un groupe de travail avec des familles, des professionnels, d'administrateurs (à partir d'une présentation au CVS)	Poursuivre la dynamique engagée	Actualisation du projet d'établissement avec notamment le projet relatif à l'ambulatorio	Poursuivre la dynamique d'information même s'il faut encore réfléchir à favoriser une plus forte participation	Constituer un groupe de travail pour réaliser un inventaire des différents écrits, leur sens et leur contenu. Identifier une forme de guide de bonnes pratiques des écrits. S'appuyer sur l'intervention d'un juriste?	Participation au groupe associatif	Invitation à la porte-ouverte	Inviter des professionnels au restaurant pédagogique
Etudier la perspective d'une ouverture à la protection de l'enfance	Développer la diffusion des outils de communication	Modalités à travailler avec l'équipe à partir de ces propositions.			Serrure aux portes pour respect de l'intimité	Selon les besoins, ajuster les modalités de rencontre avec les parents (et responsables légaux) pour l'élaboration et la signature des PPA	Envisager un temps d'information collectif sur l'HAS et les RBPP?	Rappeler le sens et l'utilité des écrits (formation?)			Retravailler le livret d'accueil en associant des jeunes	Interroger le jour du CVS (samedi matin ou en soirée?)	Diffuser cet inventaire et veiller à son appropriation	Veiller à sa diffusion et à son appropriation	Inviter des professionnels au restaurant pédagogique	
Diffuser plaquette de présentation et notamment sur le site de l'association		Soutien à l'anticipation des séjours qui peuvent l'être			Identifier les différentes étapes de construction du PPA jusqu'à sa finalisation	Réactualiser le contenu des clés USB remises aux salariés	Réactualiser le contenu des clés USB remises aux salariés	Intégrer sur EVASOFT l'emploi du temps des jeunes			Actualiser le règlement de fonctionnement dans le cadre d'un travail en sous-groupe	Journée portes ouvertes à systématiser une fois par an.	Mise en œuvre de la RGPD	Mise en place d'exercice d'évacuation et rappeler les consignes	Constitution d'un listing des différents lieux de stage	
		Possibilité de visiter préalablement l'UAR et de rencontrer l'équipe				Assurer la continuité du travail relatif au PPA avec les familles ou responsables légaux	Réunions de travail sur des thématiques des RBPP	Intégrer sur EVASOFT la partie du dossier médical et du dossier social				Questionnaires de satisfaction? (lors de la porte ouverte lors du départ). A travailler ou finaliser avec le CVS?				
Réfléchir à l'organisation d'une porte ouverte	Réfléchir à l'organisation d'une porte ouverte	Réfléchir à l'organisation d'une porte ouverte			Identifier des temps de réflexion avec l'équipe de l'UH pour penser la mixité. Faire un retour aux équipes de La Cristallerie sur ces élaborations.	Préciser, affiner les objectifs du PPA en termes évaluables	Mise en œuvre de la RGPD	Mettre en place des formations pour les personnels à l'usage d'EVASOFT								
		Organiser une visite de l'UAR pour les professionnels concernés de La Cristallerie			Réalisation d'une plaquette de présentation	Réinterroger la dénomination des réunions PPA: réunions de pré-projets		Rediffuser le guide utilisateur								
					Mise en place d'un groupe de travail autour d'une enquête de satisfaction auprès des familles et des jeunes voire les partenaires - Mme LEROY	Prise en compte de la majorité Groupe initié par M. BOUZOUKA										
Actions réalisées	Actions en cours	Actions annulées				Groupes de travail envisagés		Actions à réaliser								

# Les évènements indésirables

En préambule, La Cristallerie a actualisé son plan bleu en 2020 en lien avec la gestion du SARS-COV-2. Par ailleurs, un travail d'actualisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels s'est engagé. Il réunit le directeur, le responsable de la sécurité, un membre du CSE et l'assistante de direction.

Cette année 2020 a été marquée par la pandémie et les différentes phases qui ont jalonné cette crise sanitaire. Pour La Cristallerie :

- entre le 16 mars et le 11 mai 2020 : mise en place d'une continuité des accompagnements pour tous les jeunes dans un fonctionnement en mode dégradé :
  - entre le 16 et le 20 mars, pour chacune des **108 situations**, évaluation des conditions de maintien au domicile
  - mise en place de liens téléphoniques hebdomadaires pour chaque jeune et sa famille par les éducateurs référents et les thérapeutes
  - mise en place, par les enseignants, d'une continuité pédagogique la plus adaptée possible à chacune des situations avec lien téléphonique, temps en visioconférence...
  - poursuite des espaces de réunions habituels par le biais de visio-conférences avec les aménagements liés à ces modalités de communication.

Le principe était de maintenir un lien téléphonique régulier avec chaque famille et que toute situation préoccupante fasse l'objet d'un échange pluridisciplinaire à distance pour éviter une dégradation et/ou une rupture de lien. De manière très exceptionnelles au regard des consignes sanitaires, ont pu être décidées et organisées des rencontres ponctuelles à proximité du domicile de certains jeunes.

- ouverture du DITEP mutualisé (PEP, PRADO, OVE) de répit du 20 avril 2020 pour proposer des accueils temporaires d'urgence. Ce dispositif a fonctionné pour **4 séjours de 7 jours chacun** ; le dernier ayant été prolongé jusque début juin suite à la quatorzaine imposée par un cas positif au COVID lors du dernier séjour. Il a concerné **6 professionnels de La Cristallerie et 3 jeunes**.
- mise à disposition de la maison de l'UAR et de professionnels de La Cristallerie (éducateurs, maîtresse de maison) durant une semaine pour 5 jeunes de la MECS de Saint Martin en Haut afin d'offrir un espace de répit
- à partir du 11 mai, réouverture progressive de l'établissement avec l'élaboration de **18 protocoles** pour respecter les contraintes du cadre sanitaire

Concernant le 2<sup>ème</sup> confinement, à compter du 2 novembre 2020, avec maintien de l'ensemble des accueils sur site et des suivis :

- le principe d'espaces dédiés par unité a été acté (accueil le matin, temps de repas échelonnés, temps de récréation, départs en fin de journée, réorganisation des activités du mercredi...).
- Les protocoles définis après le 1<sup>er</sup> confinement ont continué à être appliqués

# Suivi des fiches actions CPOM Etablissements

Fiche action n°1.2 : dynamiser le parcours de scolarisation et d'études supérieures

- Action 1.2.3 : Développer les modalités externalisées de scolarisation, soutenir la scolarisation en interne dans les UE du DITEP (2020-2022)
  - cf. parties précédentes sur l'unité d'enseignement et le fonctionnement des unités
- Fiche action n°1.3 : développer le fonctionnement en dispositif
  - mise en place et organisation du DITEP depuis septembre 2019
  - transformation effective des places de l'UAR en 17 places ambulatoires effective depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020
  - dynamiser les places d'internat séquentiel : le taux d'occupation est de 80,53% en 2020 dans un contexte sanitaire à l'origine de l'inquiétude et la réticence de plusieurs familles à l'idée de confier leur enfant à l'unité d'hébergement.
  - diversifier le partenariat : cf. partie précédente sur le partenariat. A noter qu'un travail s'est engagé avec les autres DITEP de proximité sur la répartition du territoire. Les ateliers préprofessionnels sont par ailleurs ouverts à l'accueil de jeunes d'autres DITEP. Une porte ouverte en ce sens était prévue le 13 novembre 2020 avec une invitation large des DITEP du Rhône et des départements limitrophes ainsi que des familles et des jeunes susceptibles d'être intéressés. Le 2<sup>ème</sup> confinement nous a contraint à l'annuler. Ce ne sera que partie remise....
- Fiche action n°1.4 : développer le parcours préprofessionnel et travailler le passage vers l'âge adulte
  - Les ateliers préprofessionnels constituent tout un support, un média permettant une découverte et une sensibilisation au milieu professionnel. Ils contribuent à proposer une progressivité adaptée à chaque jeune.
  - L'unité d'enseignement externalisée au sein du lycée professionnel CASANOVA contribue également à favoriser l'inscription dans une formation qualifiante, type CAP, pour certains adolescents.

Actions transversales à chaque ESMS :

- Déploiement du nouveau référentiel qualité : Cf. partie précédente démarche d'amélioration continue et tableau de suivi 2019/2021
- Déployer le CVS et les groupes d'expression : La Cristallerie s'inscrit dans une volonté de soutenir le développement et la dynamique du CVS avec des élections des représentants des jeunes dans un bureau de vote avec des urnes, un isolement, le dépouillement des bulletins (ce caractère plus solennel de l'élection est un support intéressant autour de la citoyenneté), incitation des parents à participer à cet espace d'échange, temps de parole des réunions majoritairement dédié aux jeunes, comptes rendus diffusés à toutes les familles... 3 réunions du CVS en 2020.
- Elaboration des plans bleus : plan actualisé en 2020
- Inscription dans la dynamique territoriale : cf. partie précédente sur le partenariat

# Maintenance/ Travaux / Aménagements

(Partie rédigée par M. MAURY, responsable de la sécurité et des services généraux)

*Objectif : Organiser la maintenance des bâtiments afin de garantir la continuité d'un état satisfaisant des biens fonciers et des outils.*

Type de travaux	Description
Maçonnerie	Démolition d'un mur d'enceinte suite à un éboulement de celui-ci dû aux racines d'arbres trop proches, et reconstruction du mur avec la pose d'un grillage rigide et d'un portail coulissant
Platerie/peinture	construction d'une cloison avec porte Coupe-Feu, puis pose de deux couches de peinture, rénovation en peinture d'un sanitaire.
Plomberie	Suite à une analyse de la légionellose, des modifications du circuit ECS ont été effectuées avec la pose d'un circuit parallèle sur circulateur.
Electricité	Amélioration des installations électriques sur les salles de classe pour les postes informatiques. Pose de bloc prise 220 v et de RJ 45, afin d'éliminer les rallonges (interdites par la réglementation), Séparation des circuits différentiels sur la cuisine pédagogique (zone froide, zone chaude)
Electricité Sécurité et incendie	Reprise des remarques faites par l'APAVE sur les installations électriques (Bloc Autonome Eclairage de Sécurité, Déclencheur Manuel, bouton arrêt d'urgence...)
Électromécanique	Modification et réparation des installations électriques sur les volets roulants de la lingerie pré professionnelle (remise en conformité avec la réglementation en vigueur)

## Sécurité des personnes et des biens

Objectif : Organiser et garantir la sécurité physique et sanitaire des usagers et des professionnels.

Thèmes	Mise en œuvre
Secourisme	Installation d'un DEA (Défibrillateur externe automatisé)
Sauveteur Secouriste du Travail	Sur l'établissement nous avons 4 personnes formées et recyclées. Nous avons prévu d'organiser un Maintien et Actualisation des Compétences pour juin 2021, afin de garantir le maintien des acquis, avec une nouvelle formation pour d'autres salariés pour couvrir l'ensemble de l'établissement en SST.

**Le code du travail** : cette formation est obligatoire dans chaque atelier où sont effectués des travaux dangereux, dans chaque chantier occupant 20 personnes au moins pendant plus de quinze jours, où sont effectués des travaux dangereux. La réglementation sur les recyclages a changé pour le SST, et impose une session de Maintien et d'Actualisation de ses Compétences (MAC) de SST pour prolonger son certificat de 24 mois.

**Si dépassement de la date de validité de la formation SST** : le SST perd sa "certification de Sauveteur Secouriste du Travail" à la date de fin de validité. Néanmoins, il conserve l'obligation d'intervenir pour porter secours à une personne en danger. Afin d'être de nouveau certifié SST, il devra valider ses compétences lors d'une nouvelle session de MAC.

Formation incendie	<p>"17 personnes ont suivi une formation de trois heures, sur les consignes de sécurité et leur mise en œuvre. Avec une partie théorique et une partie pratique.</p> <p>Objectifs pédagogiques :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>✚ Appréhender le fonctionnement du feu et sa propagation,</li><li>✚ Être capable de réagir lors d'un début d'incendie,</li><li>✚ Mettre en œuvre un moyen d'extinction,</li><li>✚ Isoler les risques, procéder à l'évacuation des usagers et prévenir les secours,</li><li>✚ Répondre à la réglementation concernant les formations incendie et savoir utiliser un extincteur.</li></ul> <p>Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>✚ -Formation théorique faite sur vidéo projecteur.</li><li>✚ -Formation pratique avec l'utilisation des extincteurs sur feu réel.</li></ul> <p>La formation assurée par M. MAURY Bernard Cadre Technique et Sécurité (SSIAP 1 et vérificateur d'extincteur. Ancien SPV caporal-chef).</p>
Protocole COVID 19 et hygiène des locaux,	<p>Nous avons mis en place 18 protocoles comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>✚ le sens de circulation</li><li>✚ la désinfection des locaux,</li><li>✚ l'utilisation des véhicules,</li><li>✚ le traitement des masques et vêture professionnel</li><li>✚ La restauration avec une implantation des tables et des places par table,</li><li>✚ l'organisation de la désinfection entre les services.</li></ul>
Radon	<p>Selon l'arrêté du 22 juillet 2004 relatif aux modalités de gestion du risque lié au radon dans les lieux ouverts au public, l'arrêté du 7 août 2008 relatif à la gestion du risque lié au radon dans les lieux de travail, dans les établissements de santé, établissements d'enseignement et les crèches, situé dans les communes à risque, le dépistage radon est désormais obligatoire ; il a été réalisé en novembre 2020.</p>

# 7. RESSOURCES HUMAINES

Au 31 décembre 2020, l'équipe de La Cristallerie est composée de 68 salariés :

- 5 personnels de direction (1 directeur de secteur à 0,25 ETP, 1 directeur et trois adjoints de direction)
- 5 personnels administratifs (1 responsable de la sécurité et 4 secrétaires)
- 28 personnels sociaux-éducatifs (1 assistante de service social, 18 éducateurs spécialisés, 1 monitrice éducatrice, 2 éducateurs sportifs, 6 éducateurs techniques dont 3 spécialisés)
- 13 thérapeutes (1 médecin pédopsychiatre, 1 médecin généraliste, 6 psychologues, 2 psychomotriciennes, 1 orthophoniste, 2 infirmières)
- 8 personnels des services généraux (1 maîtresse de maison, 1 surveillant de nuit, 1 agent de maintenance, 4 agents d'entretien, 1 cuisinière qualifiée)
- 9 enseignants

Restent à pourvoir :

- 1 mi-temps de médecin pédopsychiatre (poste pourvu le 11 janvier 2021)
- 1 mi-temps d'assistante de service social
- 1 mi-temps d'orthophonie

La Cristallerie compte 61,21 Equivalents Temps Plein au 31 décembre 2020 dont 1,5 ETP vacant.

## Arrivées / Départs

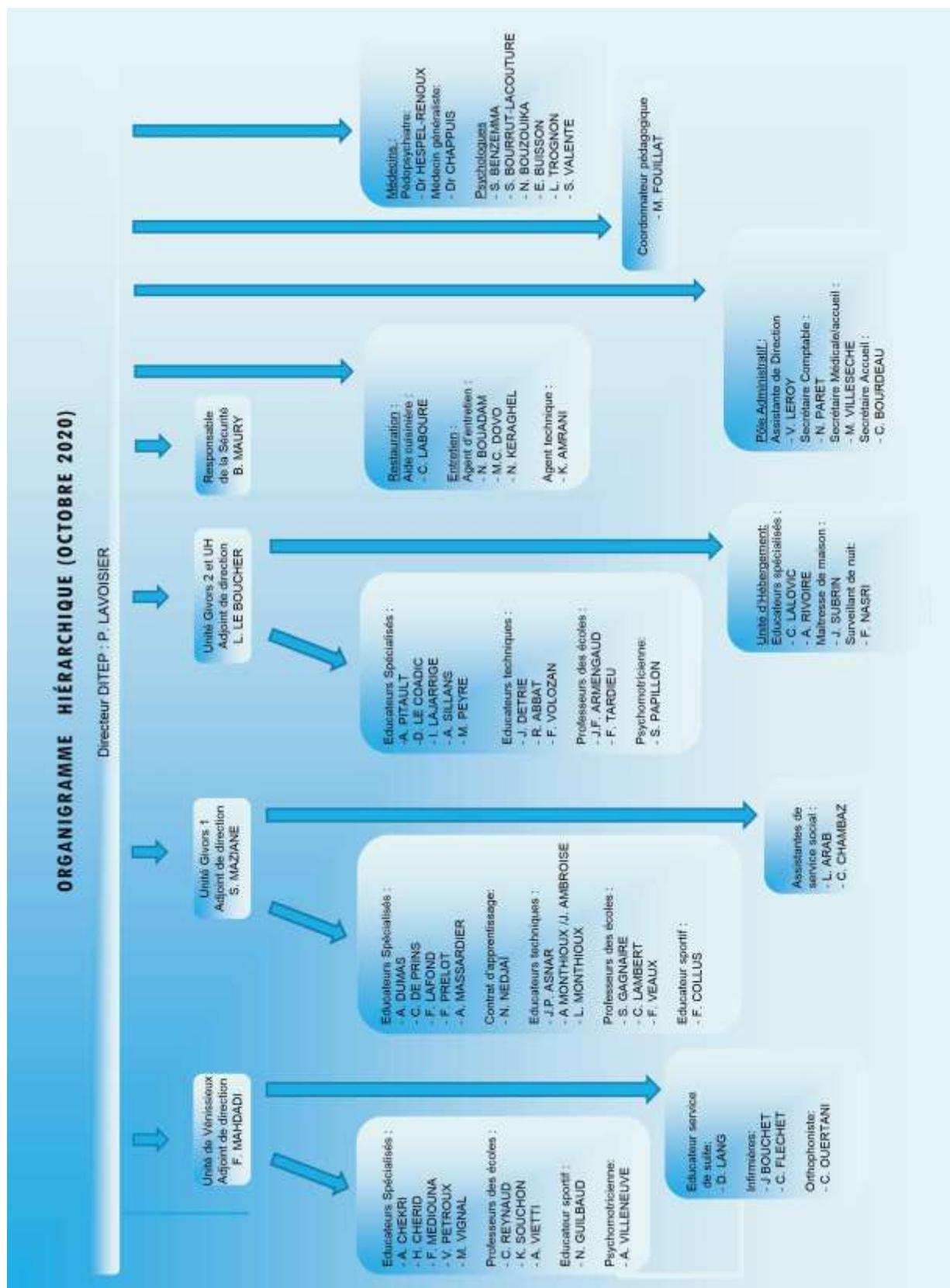
La Cristallerie a accueilli de nouveaux collègues en 2020 :

- M. ABBAT Rachid en qualité d'éducateur technique pour l'atelier métallerie en CDI, temps plein
- Mme ARAB Leila en qualité d'assistante de service social, CDI, mi-temps
- Mme BERNARD Marie-Charlotte en qualité d'infirmière, CDI, 0,443 ETP
- Mme BIOJOUX Margot, en qualité de psychologue, CDD, mi-temps
- Mme BOUADAM Nora, en qualité d'agent d'entretien, CDD puis CDI mi-temps
- Mme BOUCHET Justine en qualité d'infirmière, CDI, 0,443 ETP (suite à la démission de Mme BERNARD)
- Mme KARAOUZENE Mélina, en qualité d'éducatrice spécialisée, CDI, temps plein
- Mme LE COADIC Delphine, en qualité de monitrice éducatrice, CDI, temps plein
- Mme REYNAUD Corinne, en qualité de professeure des écoles, temps plein
- M. SOUCHON Kevin, en qualité de professeur des écoles, temps plein
- Mme VLILENEUVE Anne, en qualité de psychomotricienne, CDI, mi-temps.

D'autres collègues sont partis en 2020 :

- Mme ARAB Leila en qualité d'assistante de service social, CDI, mi-temps
- Mme BERNARD Marie-Charlotte en qualité d'infirmière, CDI, 0,443 ETP
- M. BOUTTEVIN Nicolas, éducateur spécialisé, CDI, temps plein (suite à la fermeture de l'UAR)
- Mme GERLACH Suzan, éducatrice spécialisée, CDI, temps plein
- Mme GERNEZ Bernadette, maîtresse de maison, CDI, temps plein (départ en retraite)
- Mme GREGNAC Pauline, professeure des écoles, temps plein
- M. GUILBAUD Nicolas, éducateur sportif, CDI, mi-temps
- M. LALOVIC Christophe, éducateur spécialisé, CDI, temps plein
- M. MASSARDIER André, éducateur spécialisé, CDI, temps plein
- M. MILLIEN Jonathan, éducateur technique de l'atelier métallerie en CDI, temps plein (départ en retraite)
- M. SIOUANE Medhi, éducateur sportif, CDD, mi-temps
- Mme VIRMEAUX Amélie, contrat d'apprentissage d'éducatrice spécialisée

# L'organigramme



# Ajustements de postes

Suite à la fermeture de l'UAR le 1<sup>er</sup> septembre 2020, un poste d'éducateur spécialisé a été transformé sur l'organigramme en un mi-temps d'orthophonie et un mi-temps de psychomotricienne. Cela nous permettra de mieux répondre aux besoins notamment avec le déploiement des accompagnements en ambulatoire. Les autres postes éducatifs et le poste de psychologue ont été redéployés sur les 3 unités avec la création des places ambulatoires.

## Actions de formation

### ACTIONS DE FORMATION

Le plan de développement des compétences 2020 a intégré deux formations collectives pour soutenir les professionnels dans l'actualisation de leurs connaissances et de leurs pratiques en soutenant l'appropriation de références théoriques :

- une formation intitulée : « **Les traumatismes relationnels précoces et le Syndrome de Violence Pathologique Extrême chez le jeune accueilli en DITEP : Clinique et enjeux pour les prises en charge** ». Cette formation, dispensée par Emmanuelle BONNEVILLE s'est déroulée sur 3 lundis en juin 2020 (21h). Elle a concerné un groupe pluridisciplinaire de 15 salariés.

- une formation intitulée « **Penser le travail avec les familles, notamment en ambulatoire, au sein d'un DITEP** ». Cette formation, dispensée par Francine FUSTIER et Mathilde DESCHAMPS, formatrices à l'ADSPF (Association pour le Développement du Soin Psychanalytique Familial) s'est déroulée sur 5 jours pour un total de 21h. Elle a concerné un groupe pluridisciplinaire de 15 professionnels.

Un espace d'**analyse de la pratique professionnelle** à un rythme mensuel existe pour chaque professionnel du DITEP, engagé dans un travail direct auprès des jeunes et de leur famille, soit pour l'année 2020 :

- 3 groupes internes pour l'ensemble des éducateurs, éducateurs techniques, professeurs des écoles, infirmières, l'orthophoniste, les psychomotriciennes et les assistantes de service social
- 1 groupe sur l'Unité d'Hébergement pour les éducateurs, le surveillant de nuit, la maîtresse de maison
- 1 groupe de supervision pour les six psychologues et le médecin pédopsychiatre (au rythme d'une séance tous les 2 mois)
- 1 groupe pour l'ensemble des adjoints de direction
- le directeur bénéficie également d'un groupe d'analyse de la pratique avec d'autres directeurs d'ESMS.

Une formation de prévention et de lutte contre les incendie a concerné 17 professionnels en 2020. Dispensée par le responsable de la sécurité, cette formation théorique et pratique de 3 heures s'est portée sur les consignes de sécurité et leur mise en œuvre.

Enfin, un collègue agent d'entretien a aussi suivi une formation de maîtresse de maison et a validé sa certification.

# 8. PERSPECTIVES POUR L'ANNEE A VENIR

Un nouvel arrêté ARS n° 2020-10-0440, en date du 20 janvier 2021, acte la :

- création du DITEP La Cristallerie par diminution de 6 places d'internat et création de 17 places de Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD) ;
- création d'une Equipe Mobile d'Appui médico-social à la scolarisation des enfants en situation de Handicap (EMAS) rattachée au DITEP La Cristallerie ;
- modification de la nomenclature FINESS.

Le DITEP La Cristallerie est dorénavant autorisé pour :

- 86 places d'accueil de jour 0/20 ans
- 8 places d'hébergement séquentiel 0/20 ans
- 17 places ambulatoires 0/20 ans

En 2021, le DITEP La Cristallerie va devoir travailler sur de nouvelles modalités d'accueil de jour et d'hébergement séquentiel pour des enfants de 0 à 12 ans. Au regard de la taille de la structure et de son positionnement historique sur un public adolescent, cette perspective va nécessiter d'accompagner les équipes à ces évolutions et de réfléchir à une nouvelle organisation des locaux.

La Cristallerie va parallèlement continuer à ajuster son nouveau fonctionnement en dispositif intégré et poursuivre le déploiement de son Equipe Mobile d'Appui médico-social à la scolarisation des enfants en situation de handicap.

Enfin, l'ensemble des professionnels va être mobilisé sur l'actualisation et la réécriture du projet d'établissement.

... le tout, en continuant à s'adapter aux évolutions du contexte sanitaire, particulièrement éprouvant de par sa durée et encore plus pour les jeunes que nous accompagnons.



# 9. CONCLUSION

L'année 2020 a été une année très particulière marquée par une crise sanitaire sans précédent qui a obligé les jeunes, leurs familles, les professionnels à faire preuve d'une forte créativité et d'une réelle adaptation.

La décision de confinement nous a fortement inquiété notamment pour certains jeunes mais aussi au regard de situations familiales déjà bien fragilisées. Cette période n'a pas été simple, très éprouvante pour certains, mais ses conséquences ont été moins lourdes que ce que nous pouvions redouter au départ.

Le lien très particulier qui s'est installé entre les professionnels, les jeunes et leurs familles a permis, aussi paradoxalement que cela puisse paraître, d'instaurer une relation différente, parfois plus proche, avec certains jeunes ou parents.

La durée des contraintes sanitaires, comme pour tout à chacun, s'avère aujourd'hui de plus en plus pesante pour les jeunes. L'inquiétude, le manque de visibilité sur l'avenir, les contraintes, les sorties restreintes exacerbent leurs difficultés et peuvent se traduire par des manifestations d'un profond malaise.

Nous tenons, une fois encore, à souligner et à saluer l'engagement des équipes dans cette nouvelle épreuve mais aussi celui des parents et des jeunes eux-mêmes qui, pour la plupart, continuent néanmoins à avancer autant que faire se peut.

Au-delà de ce contexte, La Cristallerie va devoir s'atteler à la question de l'accompagnement des moins de 12 ans, dans les 3 modalités DITEP, tout en poursuivant sa recherche de locaux pour opérer un redéploiement d'une partie de son activité sur le sud métropole. Trouver un site adapté sur le secteur de Vénissieux ou à proximité s'avère beaucoup plus complexe que prévu avec un marché immobilier peu propice et encore plus pour un Établissement Recevant du Public...

Accueillir des moins de 12 ans sur le site actuel de Givors nécessiterait préalablement le déploiement effectif d'un groupe sur Vénissieux. Les projets sont donc liés. Nous ne manquerons pas de revenir vers l'ARS pour faire état des perspectives ou, à défaut de locaux adaptés sur le site sud métropole, envisager d'autres perspectives.

Givors, le 31 mars 2021

Patrick LAVOISIER  
Directeur

# ANNEXES N°1

## REPARTITION DES JEUNES ACCOMPAGNES PAR LA CRISTALLERIE SCOLARISES A TEMPS PARTIEL OU A TEMPS COMPLET SUR L'ANNEE 2020 :

### De janvier à juillet 2020

#### 15 en collège

##### 8 en collège

- 1 en 5<sup>e</sup> au collège Lucie Aubrac à Givors
- 1 en 4<sup>e</sup> au collège Emile Malfroy à Grigny
- 1 en 4<sup>e</sup> au collège Jules Michelet de Vénissieux
- 2 en 4<sup>e</sup> au collège Honoré de Balzac à Vénissieux
- 2 en 3<sup>e</sup> au collège Lucie Aubrac à Givors
- 1 en 3<sup>e</sup> au collège Paul Vallon à Givors

##### 7 en SEGPA

- 1 en 4<sup>e</sup> SEGPA au collège Grange à Seyssuel
- 1 en 4<sup>e</sup> SEGPA au collège Lucie Aubrac à Givors
- 2 en 4<sup>e</sup> SEGPA au collège Emile Malfroy à Grigny
- 1 en 3<sup>e</sup> SEGPA au collège Emile Malfroy à Grigny
- 1 en 3<sup>e</sup> SEGPA au collège Jean Daste à St Etienne
- 1 en 3<sup>e</sup> SEGPA au collège Alain à St Fons

#### 8 en Lycée professionnel CAP

- 1 en 1<sup>ère</sup> année CAP Vente au lycée professionnel Jean Lurçat à Lyon 8e
- 1 en 1<sup>ère</sup> année CAP Agent Polyvalent de Restauration au lycée professionnel Casanova à Givors
- 1 en 1<sup>ère</sup> année CAP Electricien au lycée professionnel Jacques De Flesselles à Lyon1er
- 1 en 2<sup>ème</sup> année CAP Vente au lycée professionnel René Cassin à Rive-de-Gier
- 1 en 2<sup>ème</sup> année CAP Agent Polyvalent de Restauration au lycée professionnel René Cassin à Rive-de-Gier
- 1 en 2<sup>ème</sup> année CAP Coiffure au lycée professionnel de coiffure à Lyon 1er
- 1 en 2<sup>ème</sup> année CAP Employé de commerce multi-spécialités au lycée professionnel Jean Lurçat à Lyon 8e
- 1 en 2<sup>ème</sup> année CAP Maintenance des bâtiments de collectivité au lycée Galilée de Vienne

#### 2 en LREA CAP

- 1 en 1<sup>ère</sup> année CAP Paysagiste au Lycée Régional d'Enseignement Adapté de Sorbiers
- 1 en 2<sup>ème</sup> année CAP Paysagiste au Lycée Régional d'Enseignement Adapté de Sorbiers

#### 1 en Lycée professionnel bac pro

- 1 en Terminale Bac Pro électricité au lycée professionnel Picasso à Givors

#### 4 autres situations

- 1 en apprentissage 1<sup>ère</sup> année CAP Cuisine à l'Institut des Métiers de Saint Etienne
- 1 en apprentissage 1<sup>ère</sup> année CAP Cuisine au Lycée Professionnel Rabelais à Dardilly
- 1 en 3<sup>ème</sup> prépa pro au lycée Japy à Lyon 1er

- 1 en Apprentissage 1<sup>ère</sup> année CAP Couvreur à la Maison des compagnons du devoir de Lyon  
**De septembre à décembre 2020**

A la rentrée scolaire 2020, ce sont **40 jeunes** à être inscrits dans des établissements scolaires ordinaires

### 1 en école primaire

- 1 en CM1 à l'école primaire Drevet de Loire-sur-Rhône

### 19 au collège

#### 17 au collège

- 1 en 6<sup>e</sup> au collège Paul Vallon de Givors
- 1 en 6<sup>e</sup> au collège Hector Berlioz de Communay
- 1 en 6<sup>e</sup> au collège St Thomas d'Aquin de Givors
- 1 en 5<sup>e</sup> au collège Jules Michelet de Vénissieux
- 3 en 4<sup>e</sup> au collège Jules Michelet de Vénissieux
- 1 en 4<sup>e</sup> au collège Paul Vallon de Givors
- 3 en 4<sup>e</sup> au collège Lucie Aubrac à Givors
- 1 en 3<sup>e</sup> au collège Honoré de Balzac à Vénissieux
- 4 en 3<sup>e</sup> au collège Lucie Aubrac à Givors
- 1 en 3<sup>e</sup> au collège Jules Michelet de Vénissieux

#### 2 en SEGPA

- 1 en 6<sup>e</sup> SEGPA au collège Paul Vallon de Givors
- 1 en 3<sup>e</sup> SEGPA au collège Grange de Seyssuel

### 1 en lycée général

- 1 en 2<sup>nde</sup> générale au lycée Aragon- Picasso de Givors

### 17 en Lycée professionnel CAP

- 1 en 1<sup>ère</sup> année Coiffure au lycée professionnel de coiffure à Lyon 1er
- 1 en 1<sup>ère</sup> CAP installateur en froid et conditionnement d'air au lycée professionnel Edmond Labé à Oullins

#### Oullins

- 2 en 1<sup>ère</sup> année CAP électricité au lycée professionnel Aragon-Picasso de Givors
- 1 en 1<sup>ère</sup> année CAP Cuisine au Lycée CFA François Rabelais de Dardilly
- 1 en 1<sup>ère</sup> année CAP Carrosserie à l'école de production Boisard de Vaulx-en-Velin
- 2 en 1<sup>ère</sup> année CAP Vente au lycée professionnel René Cassin de Rive-de-Gier
- 1 en 1<sup>ère</sup> année CAP Vente au lycée professionnel Jean Lurçat à Lyon 8e
- 1 en 1<sup>ère</sup> année CAP Peinture au BTP CFA Isère de Bourgoin-Jailleu
- 1 en 1<sup>ère</sup> année CAP Mécanique à la MFR de St Martin-en-Haut
- 1 en 1<sup>ère</sup> année CAP Coiffure au lycée professionnel Casanova à Givors
- 1 en CAP 1<sup>ère</sup> année Agent Polyvalent de Restauration au lycée professionnel Casanova à Givors
- 1 en CAP 2<sup>ème</sup> année électricien au lycée professionnel Jacques De Flesselles à Lyon1er
- 1 en 2<sup>ème</sup> année CAP Vente au lycée professionnel Jean Lurçat à Lyon 8e
- 1 en 2<sup>ème</sup> année CAP Agent Polyvalent de Restauration au lycée professionnel Casanova à Givors
- 1 en 3<sup>ème</sup> année Coiffure au lycée professionnel de coiffure à Lyon 1er (CAP en 3ans)

### 1 en Lycée professionnel bac pro

- 1 en bac pro accueil relation client au Lycée des métiers Japy à Lyon 1<sup>er</sup>

### 1 en LREA CAP

- 1 en 2<sup>ème</sup> année CAP Paysagiste en alternance au Lycée Régional d'Enseignement Adapté de Sorbiers

# ANNEXES N°2

## SERVICES SOCIAUX DE SECTEUR ET DISPOSITIFS DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Les services sociaux territoriaux prenant en charge les personnes mineures ou majeures et dans le cadre de la protection de l'enfance sont nos plus fréquents interlocuteurs :

- ASE/MDM secteur Grigny Irigny PB
- ASE/MDM secteur Grigny Irigny PB
- SPEMO Territoire Sud, Lyon et Sud-est
- ASE et MDM Vénissieux
- ASE/MDM Givors
- UDAF69
- ASE secteur vallée de l'ondaine
- ASE Bron
- ASE Lyon 3
- ASE de Villeurbanne (tout secteur)
- MDM/ASE Lyon (1/2/4)
- MECS Marie Dominique
- MECS des AJD (Caluire et Givors)
- MECS Laureenfance
- MECS Le Chalet
- MECS des Monts du lyonnais
- Foyer du Port
- Prévention spécialisée secteur Givors Pierre Bénite
- MECS du port à Condrieu,
- MECS claire printemps,
- MECS Marie Dominique à Vernaison,
- MECS chalet des enfants à Grigny,
- MECS des monts du lyonnais à Saint Martin en haut.



# ANNEXES N°3

Planning des réunions - année 2020-2021				
Lundi	Mardi	Mercredi	Jouli	Vendredi
Unité Givors 1 : 9h30 à 10h30 Réunion coordination ambulatoire (semaine impaire) Réunion coordination UEE (semaine paire)	Unité Givors 2 : 9h15 à 10h15 Réunion coordination classe des "petits"			Réunion Unité d'Enseignement (8h à 9h - 1 vendredi sur 2)
Harmonisation clinique pôle thérapeutique (11h à 12h30)			Givors 2 réunion coordination UEE Lycée Casanova (11h à 12h)	Coordination Unité Givors 2 (8h à 8h45)
Régulation des situations complexes (13h15 à 14h15) - 3 lundis sur 4				Réunion de direction (10h à 12h)
Réunion des cadres (13h15 à 15h15) - 1 lundi sur 4				Unité Givors 2 : 9h15 à 10h15 Réunion coordination classe des "grands"
Réunion U.H. (14h à 16h)				
Unité Vénissieux réunion coordination UEE F. MISTRAL (15h15 à 16h)				
Unité Vénissieux Réunion coordination ambulatoire (16h15 à 17h)			Unité Givors 2 : 16h15 à 17h45 Réunion coordination ambulatoire	
Réunion réunion équipe (16h15 à 17h15) et préparatoire aux PPA (17h15 à 18h) Unité Givors 1 et Unité Givors 2	Réunion de direction - (16h30 à 18h)		Réunion préparatoire aux PPA (1h) et réunion équipe (45mns) Unité de Vénissieux (16h15 à 18h)	Coordination Unité Givors 1 et Coordination Unité de Vénissieux (15h30 à 16h15)

A cela s'ajoutent :

- les réunions d'analyse de la pratique des équipes 1 fois par mois, du médecin et psychologues (supervision 1 fois par mois), des adjoints de direction (1 fois par mois) et du directeur (1 fois par mois)
- les réunions direction/équipe administrative (1 fois toutes les 6 semaines environ)
- les réunions services généraux (1 fois toutes les 6 semaines environ)
- les réunions institutionnelles (1 fois par trimestre)
- les réunions autour des ateliers pré-professionnels (2 fois par trimestre environ)

Sens et contenu des réunions - année 2020-2021		
Réunions	Sens et contenu	Participants et animation
Réunion préparatoire aux PPA	Espace d'élaboration, en équipe pluridisciplinaire, d'une proposition de Projet Personnalisé d'Accompagnement qui sera ensuite discutée et validée avec le jeune et ses parents ou représentants légaux. Cette réunion préparatoire doit permettre d'élaborer un projet d'accompagnement global avec le déploiement cohérent et articulé des trois dimensions: thérapeutique, éducative et pédagogique.	Equipe pluridisciplinaire. Animée par l'adjoint de direction.
Réunion d'équipe	Espace d'élaboration et d'échanges autour de situations de jeunes de l'unité qui nécessitent une réflexion pluridisciplinaire.	Equipe pluridisciplinaire. Animée par l'adjoint de direction.
Réunion de coordination ambulatoire	Espace d'échanges autour des situations de l'unité suivies en ambulatoire. <b>Toute élaboration susceptible de modifier le projet doit être rediscutée systématiquement en réunion d'équipe.</b>	Représentants de l'équipe pluridisciplinaire
Réunion de coordination Unité d'Enseignement Externalisée	Espace d'échanges autour des situations de l'unité suivies sur l'UEE. <b>Toute élaboration susceptible de modifier le projet doit être rediscutée systématiquement en réunion d'équipe.</b>	Représentants de l'équipe pluridisciplinaire
Réunion de coordination	Espace d'organisation du déroulé de la semaine à venir sur l'unité, des futures périodes d'activité...	Educateurs et enseignants. Animée par l'adjoint de direction.
Réunion de régulation des situations complexes	Espace d'élaboration autour de situations qui posent (notamment de manière répétée) difficulté soit en lien avec les troubles d'un jeune, soit en lien avec des questions plus institutionnelles. Il ne s'agit pas de retravailler dans ce cadre le projet global du jeune mais d'élaborer une réponse plus institutionnelle face à la récurrence de difficultés et/ou préoccupations.	Animée par le directeur et le médecin psychiatre. La présence des autres professionnels est décidée en fonction de la situation abordée.
Réunion U.H.	Espace d'élaboration et d'échanges autour des situations des jeunes accueillis sur l'UH.	Equipe de l'UH avec 1 psychologue. Animée par l'adjoint de direction.
Réunion d'harmonisation clinique pôle thérapeutique	Espace d'élaboration et d'échanges, entre thérapeutes et en présence des assistantes de service social, autour des différents accompagnements thérapeutiques envisagés et/ou engagés pour chaque jeune.	L'ensemble des thérapeutes, les assistantes de service social et la secrétaire médicale. Animée par le médecin psychiatre.
Réunion de l'Unité d'Enseignement	Espace d'échanges et de réflexion sur les questions pédagogiques.	Ensemble des enseignants. Animée par le coordonnateur pédagogique.
Réunion autour des ateliers pré-professionnels	Echange sur la place des ateliers dans l'accompagnement des jeunes et sur le lien avec les autres professionnels. Travail sur les évolutions des ateliers pré-professionnels dans un fonctionnement DITEP.	Ensemble des éducateurs techniques et éducateurs techniques spécialisés. 1 psychologue. 1 adjoint. Animée par le directeur.
Groupes d'analyse de la pratique	Espace d'écoute clinique autour des situations des professionnels engagés dans la relation d'accompagnement des jeunes et de leurs familles.	Groupe constitué. Animé par un psychologue ou psychanalyste extérieur à l'établissement.
Réunion direction/équipe administrative	Espace d'échanges et de réflexion autour de questions et points de fonctionnement administratif.	Equipe administrative. Animée par le directeur.
Réunion services généraux avec leur responsable	Espace d'échanges et de réflexion autour des questions et points de fonctionnement liés à l'entretien des locaux.	Equipe administrative. Animée par le responsable des services généraux et de la sécurité.
Réunion des cadres	Espace de travail autour de questions institutionnelles (vie et évolution de l'établissement, points de fonctionnement, préoccupations diverses, organisation d'espaces de réflexion et de modalités de travail avec les salariés sur les évolutions de La Cristallerie...).	Ensemble des cadres, responsable des services généraux et assistante de direction. Animée par le directeur. Présence du Dr ROSSELLO pour l'année 2020-2021.
Réunion de direction	Espace d'échanges, de réflexion, de prises de décisions et d'anticipation sur le fonctionnement global de l'établissement et sur le quotidien.	Adjoints de direction. Selon les sujets, responsable des services généraux et de la sécurité et/ou coordonnateur pédagogique. Animée par le directeur.
Réunion institutionnelle	Espace d'informations diverses (évolution du cadre législatif, de l'association, de l'établissement, points d'organisation...) et de mise en commun des divers travaux en cours (démarche d'amélioration continue de la qualité, travaux en sous-groupes sur le passage en DITEP ou le redéploiement...).	Ensemble des professionnels. Animée par le directeur. Présence du Dr ROSSELLO pour l'année 2020-2021.